

Le redéploiement du Palais des congrès au Bonaventure ne coûterait rien à Québec

LAURIER CLOUTIER

Le projet de déménagement du Palais des congrès à Place Bonaventure, révélé le mois prochain par *La Presse*, ne coûterait rien aux contribuables.

André Bérard, président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, soumettra l'idée aux participants du Sommet économique de la mi-octobre. Le premier ministre Lucien Bouchard lui a demandé de présider Chantier Montréal, un regroupement d'une quinzaine de gens d'affaires ayant pour mandat de proposer des projets de développement au Sommet.

Pour permettre l'expansion devenue nécessaire du Palais, la Société immobilière du Québec (SIQ) propose d'agrandir le Palais actuel, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie. D'autres offrent des

terrains près du Centre Molson.

Mais le projet chéri par une dizaine de décideurs, reste le redéploiement de la Place Bonaventure en centre de congrès, tout neuf et plus grand.

Outre les avantages intrinsèques de l'emplacement — en plein centre des hôtels et des réseaux de transport — la Place Bonaventure détient la carte maîtresse de pouvoir offrir un Palais strictement privé. Les propriétaires, l'assureur-vie Great West (65%), de Winnipeg, et la Société immobilière du Canada-CN (35%) réaménageraient à leurs frais les locaux, de fond en

comble. Charles Lapointe, président de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, vient de compléter les négociations techniques pour le transfert de la gestion du Palais au privé. « Le choix du nouveau Palais prend toutefois le premier plan », dit-il.

Dès son arrivée à la présidence du Palais, François Lebrun a commandé une étude de marché aux comptables KPMG, spécialistes du secteur, sur le potentiel que représente l'industrie des congrès pour Montréal et les infrastructures nécessaires pour gagner une plus grande part de marché.

Robert Nadeau, un associé de KPMG, remettra le rapport de son équipe d'une dizaine d'experts à la fin de la semaine au ministre Ménard, qui doit le rendre public peu après.

Mais le ministre a déjà rencontré

l'équipe KPMG, mardi dernier. « C'est évident qu'on suit de près ce dossier mais aucune décision n'est prise », souligne Simon Lacroix, attaché de presse de M. Ménard.

Le projet du « Palais Bonaventure » chemine très bien et soulève de l'enthousiasme », raconte un membre du comité présidé par M. Bérard.

Le seul problème: quoi faire avec le Palais actuel ?

On a craint un moment devoir le garder au chaud pour tenir des congrès déjà signés jusqu'en 2006. Mais Diane Rock, porte-parole du Palais, déclare que déménager des congrès dans un Palais agrandi ne poserait pas de problème.

C'est la règle dans l'hôtellerie. Robert Frigière, directeur général de l'Hôtel Bonaventure, renchérit que « personne refuserait de déménager un congrès dans un Palais tout neuf et agrandi ». Peter Martin, président de Place Bonaventure, travaille activement au redéploiement de cet édifice. Construite bien avant le juste-à-temps et les livraisons directes du manufacturier au détaillant, la partie bureaux de la Place perdrait la moitié de ses planchers en béton pour donner de hauts plafonds aux congressistes. Le mail commercial accueillerait multi-cinéma et loisirs à la Hollywood.

Le directeur de l'Hôtel Bonaventure, M. Frigière, a déjà en mains une étude sur la faisabilité de l'agrandissement de l'hôtel. On voudrait y ajouter un troisième étage, à trois de ses quatre ailes, au sommet de la Place. L'hôtel de 393 chambres pourrait ainsi en offrir 100, peut-être 150 de plus.

CETTE SEMAINE

Lundi

On saura aujourd'hui qui de Ford ou GM sera la prochaine cible des TCA (Travailleurs canadiens de l'automobile). On s'attend à ce que les TCA se gardent GM pour la fin. Les négociations s'annoncent en effet ardues entre GM et les 29 000 travailleurs de sa dizaine d'usines canadiennes. Les TCA ont fait de la sous-traitance leur cheval de bataille. Or, GM affirme avoir du rattrapage à faire en matière de sous-traitance.

Mardi

Le comité de la Réserve fédérale américaine se réunit pour fixer les taux d'intérêt à court terme. Plus que jamais, les avis sont partagés et les spéculations vont bon train. Devant la vigueur de la croissance économique américaine, les uns pensent que l'heure est venue d'appliquer les freins. Les autres croient que la banque centrale a encore une bonne marge de manoeuvre pour surseoir à une hausse des taux pendant quelques mois. La proximité des élections présidentielles américaines l'inciterait d'ailleurs à faire ainsi.

Les actionnaires de la société Toronto Sun Publishing Corp. se réunissent mardi pour approuver le rachat de la chaîne de journaux par ses cadres. Le management a eu la main haute, dans la lutte qui l'opposait à Quebecor pour l'achat des journaux de la chaîne Sun. L'entreprise de télédistribution Rogers Communications est venue de céder les parts de 62,5% qu'elle détient dans les journaux Sun dans le cadre de l'OPA. Le Sun possède quatre tabloïds — Toronto, Edmonton, Ottawa et Vancouver — en plus d'une série d'hebdomadaires. Le groupe Southam est par ailleurs sur les rangs pour acquérir le quotidien *Financial Post* que possède aussi la Toronto Sun Publishing.

Mercredi

Statistique Canada fera connaître mercredi le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations d'assurance-chômage au cours du mois de juillet. On en dénombrait près de 715 000 au dernier décompte. Néanmoins, le Canada n'avait jamais compté aussi peu de bénéficiaires depuis l'automne de 1981. Le nombre de bénéficiaires a diminué considérablement en effet entre mai 1992 et septembre 1995.

Vendredi

La semaine économique se termine avec le compte du PIB réel au coût des facteurs pour le mois de juillet. Les économistes s'attendent à une hausse marginale d'environ 0,3%. Le produit intérieur brut était demeuré pratiquement inchangé de mai à juin. La demande intérieure reste faible, alors que l'économie extérieure est vibrante. Les dépenses de consommation, qui avaient augmenté de 1,3% au premier trimestre, sont demeurées en effet au même niveau au second, cependant que les investissements des entreprises ont diminué, après une forte croissance lors des deux trimestres précédents.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

Pâtes et papiers: une année à oublier



Maurice Jannard

Après avoir connu un sommet de 740 dollars américains, le prix du papier journal cote actuellement à 550 \$US la tonne. Cette évolution digne des montagnes russes caractérise la situation de l'industrie des pâtes et papiers en général.

Il s'agit d'un secteur hautement cyclique et les variables boursières en font foi également. L'indice du secteur forestier dans le TSE 300 de la bourse de Toronto a atteint un sommet de 5304 en juillet 1995; en août dernier, ce dernier affichait un score de 4384 points.

Sur une période d'un an, le rendement boursier de l'industrie a chuté de plus de 8% et seule la performance des derniers mois a permis d'atténuer le déclin.

« Le niveau robuste des prix nord-américains du bois d'oeuvre et l'amorce d'une reprise du secteur de la pâte permettent de contrecarrer le fléchissement du prix du papier journal », affirme le service des études économiques de la Banque Scotia dans son dernier bulletin.

Le prix du « deux par quatre » en pin de l'Ouest a atteint 414 \$US le mois dernier. En outre, les producteurs de pâte blanche kraft nordique réussiront à faire accepter leur prix de 620 \$ la tonne à compter du mois d'octobre bien que la hausse devra s'échelonner sur les mois suivants.

La forte expansion économique aux États-Unis et la reprise de l'activité devrait favoriser le secteur des matières premières au cours des douze prochains mois.

Tel est le contexte de fond qui guidera l'industrie des pâtes et papiers en 1997. Car l'année 1996 sera vite oubliée.

L'indice boursier du TSE 300 pour le secteur forestier était à son plus bas niveau depuis les dix dernières années au milieu de l'été dernier.



Principaux ratios boursiers
 • Cours sur bénéfices (1) 8,8
 • Rendement en dividende (2) 2,0%

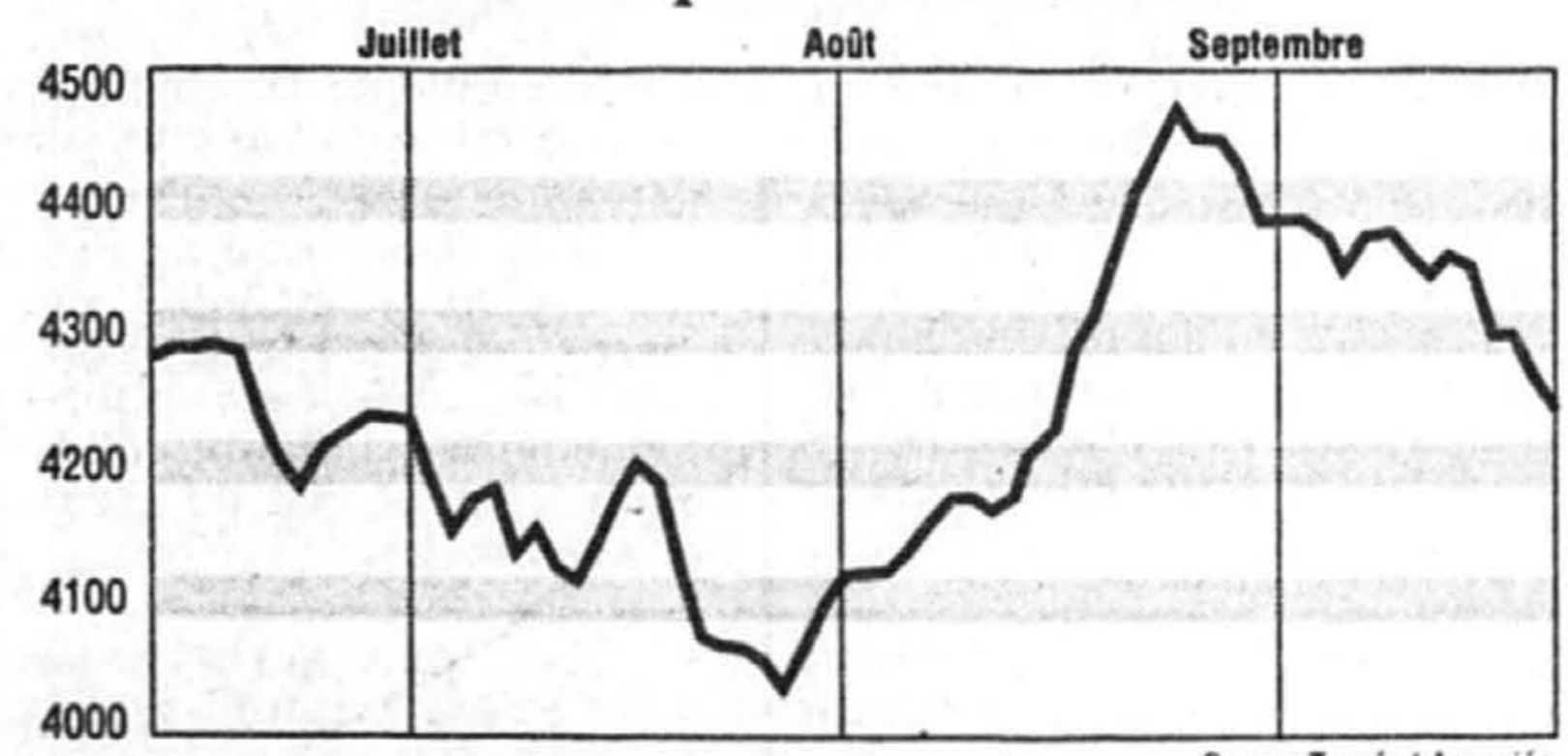
Évaluation des variables financières

	Bénéfice par action		Cours/bénéfice	
	1996*	1997*	1996*	1997*
Abitibi-Price	1,72	1,37	10,7	13,4
Alliance	4,23	2,98	5,4	7,7
Avenor	1,59	1,65	14,8	14,2
Donohue	1,14	1,43	5,3	4,2
Domtar	2,19	1,59	9,0	12,5
Noranda	0,78	1,96	14,0	5,6
Stone-Consol	0,29	0,56	31,0	16,1
Tembec	1,5	0,67	11,2	25,0
	0,09	0,72	-----	12,9

* Prévisions

Source Lévesque Beaubien Geoffrion

Indice des produits forestiers



(1) Cours moyen récent des actions ordinaires divisé par le bénéfice par action des quatre derniers trimestres cours.
 (2) Dividende annuel moyen divisé par le cours récent moyen des actions.

Infographie La Presse

« Le creux a été atteint et le secteur va progresser en 1997 », explique M. Benoît Laprade, analyste financier de la firme de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion.

« En général, on s'attend à ce que les bénéfices augmentent l'an prochain », a ajouté celui-ci. « Ce ne sera pas 1995 mais cela va être mieux que 1996. »

L'évaluation des bénéfices par action (BPA) pour 1996 et 1997 faite par la firme de courtage per-

met de tracer la performance des entreprises sur une base individuelle. Les profits varieront largement d'un secteur à l'autre de l'industrie forestière.

Ainsi, le BPA des sociétés Abitibi-Price, Alliance et Stone-Consolidated va être affecté de façon négative car elles dépendent largement du papier journal.

Des entreprises plus diversifiées comme Cascades, Domtar et Tembec vont mieux s'en tirer quant à leur rentabilité.

« Des indices comme le bénéfice par action et le cours-bénéfice permettent d'étudier les tendances et de faire des comparaisons avec l'historique de l'entreprise », précise l'analyste financier.

« Il faut se souvenir que la bourse est un marché d'anticipation et qu'elle bouge avant les profits réels et la rentabilité réalisée. »

Toute analyse boursière débute en premier par une étude de la conjoncture économique. Cette dernière devrait favoriser le secteur des ressources naturelles.

« L'expansion synchronisée des pays du G7 en 1997 devrait également se traduire par un raffermissement des prix des matières premières », prévoit M. Maurice Marchon, professeur d'économie à l'école des HEC.

D'après lui, les investisseurs canadiens devraient privilégier les actions canadiennes, car les profits des entreprises canadiennes reprendront le chemin de la croissance après plusieurs trimestres de contraction.

« L'augmentation des prix des matières premières renflouera les marges bénéficiaires des entreprises du secteur ressources naturelles qui ont souffert de la baisse de prix de plusieurs produits de base au cours des derniers mois », a-t-il précisé lors d'une récente conférence.

Parmi les produits qui ont connu des prix dépressifs, on retrouve la pâte commerciale et le papier journal, deux secteurs majeurs de l'économie québécoise.

Selon l'Association canadienne des pâtes et papiers, les ventes de pâte commerciale de janvier à août sont de 5% inférieures à celles de la période correspondante de l'an dernier. Les stocks continuent d'être élevés étant donné que les usines canadiennes fonctionnent à 97% de leur capacité de production depuis le milieu de l'été.

Dans le cas des papiers fins, les prix devraient se stabiliser, selon la Banque Scotia.

« La demande américaine de papier fin va se relever sensiblement durant l'automne, après son ralentissement de ces derniers mois », soutiennent les économistes torontois.

La firme Lévesque Beaubien Geoffrion prévoit que les cours-bénéfices des papeteries installées au Québec demeureront intéressants l'an prochain, ceux de Cascades, Alliance, Donohue et Domtar étant inférieurs à 10.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

SAISON 1996-1997

ABONNEZ-VOUS À LA 45^e SAISON
DU TMM ET SOYEZ LES PREMIERS
À RÉSERVER VOTRE FAUTEUIL DANS
LE NOUVEAU TMM 866-8668

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LÁNDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Destitution salubre

En recommandant à Ottawa de destituer le juge Jean Bienvenue, le Conseil canadien de la magistrature n'a pas fait qu'endosser un sentiment populaire généralement répandu. Il a aussi contribué à raffermir la crédibilité d'une institution dont la capacité de se remettre en question et la transparence n'ont

jamais été les principales caractéristiques. Au contraire.

Assimilant son besoin essentiel d'une totale indépendance avec le droit d'échapper à la critique et à la nécessité de rendre des comptes, la magistrature a toujours eu tendance à laver son linge sale en famille. De préférence, quand des bavures devenaient trop évidentes pour être niées, en s'organisant pour qu'une opportune mise à la retraite élimine simultanément la cause du problème et l'obligation d'admettre que tout n'est pas parfait au sein de cet auguste aréopage.



Pierre Gravel

C'est ce qui explique en grande partie le fait que le cas du juge Bienvenue constitue une première dans l'histoire canadienne.

Pas nécessaire de scruter à la loupe les annales judiciaires pour conclure que, si répréhensibles soient-ils, ses propos odieux et son incapacité à en reconnaître la gravité ne sont pas les fautes les plus lourdes qu'on ait eu un jour à reprocher à un magistrat. Et qu'avant lui, plusieurs de ses anciens collègues n'auraient pas mérité le même sort.

L'évolution d'une société de plus en plus médiatisée a aiguë le sens critique des citoyens et fait perdre leur caractère quasi sacré à la plupart des grandes institutions traditionnelles comme le pouvoir politique, l'Église ou l'armée. De bon ou mauvais gré, celles-ci ont été amenées à composer avec des exigences nouvelles en matière de transparence, d'authenticité, d'imputabilité, etc.

Jusqu'à ces dernières années, c'est la magistrature qui, dans une large mesure grâce à la peur instinctive qu'elle inspire, a le plus efficacement résisté à ce changement de mentalités. Rien d'étonnant à ce qu'elle soit encore perçue comme la chasse gardée d'une mystérieuse confrérie dont les membres appartiendraient à une caste supérieure imperméable à toute critique. Une perception qui ne correspond cependant plus tout à fait à la réalité depuis l'arrivée graduelle d'une nouvelle génération de juges conscients de leur responsabilité sociale et capables de faire la différence entre l'indépendance et l'impunité.

Rien ne dit que même ces derniers n'auraient pas préféré que le juge Bienvenue accepte de tirer sa révérence et leur permette de faire l'économie d'une destitution qui, à première vue, risque d'éclabousser la Justice en alimentant des préjugés trop faciles. Mais en deuxième analyse, on verra qu'en leur forçant la main par son entêtement, ce dernier les aura obligés à aller au bout d'un processus qui, à la longue, sera salubre pour leur image.

Ne reste plus à souhaiter qu'Ottawa donne rapidement à la recommandation du Conseil de la magistrature. Et que, au point où il est rendu dans sa disgrâce, le malheureux juge résistera à la tentation de la démission et acceptera de passer à l'histoire en devenant le premier à être destitué à la demande de ses pairs. Et, du même coup, le symbole d'une évolution qui sera bénéfique pour tout le monde. Y compris pour ces derniers.

LE JUGE BIENVENUE RISQUE DE PERDRE SA TOGE

« PIS TOUT ÇA
À CAUSE
DES PÎTOUNES!

23-9



DRÔTES RÉSERVÉS

Cessez de charrier!

Le vérificateur général du Canada est nommé pour un mandat de dix ans. La réaction des députés libéraux, la semaine dernière, à son rapport sur les fiducies familiales montre pourquoi un mandat aussi long est nécessaire.



Frédéric Wagnière

Si le mandat de M. Denis Desautels était plus court, les libéraux, avec l'appui du premier ministre Jean Chrétien et du ministre des Finances, Paul Martin, auraient peut-être réussi à l'intimider, au cas où il voudrait briguer un autre mandat. Or, M. Desautels pourra continuer à faire son travail minutieusement et consciencieusement pendant encore cinq ans, sans avoir à se soucier des réactions, favorables ou non, des parlementaires.

Dans un rapport qu'il a rendu public en mai, le vérificateur général dénonçait la décision prise par des fonctionnaires des ministères du Revenu et des Finances d'autoriser le transfert aux États-Unis de fonds d'une fiducie familiale, opération qui aurait coûté des millions au fisc canadien.

La majorité libérale du comité des Finances a voulu rappeler le vérificateur général à l'ordre, car « on ne peut exiger des fonctionnaires qu'ils atteignent la perfection ». Ils ont ajouté que M. Desautels, même s'il avait eu raison, aurait dû se taire. Et les députés libéraux de lancer ce principe ahurissant : « Dans la mesure où ils font un travail raisonnable, avec compétence et bonne foi, les fonctionnaires doivent pouvoir travailler l'esprit en paix. »

Les députés libéraux ont montré là qu'ils n'ont rien compris à ce qu'un vérificateur général est censé faire. Il

n'est pas là pour dépister la déraison, l'incompétence et la mauvaise foi, mais pour rassurer le Parlement quant à la diligence du gouvernement dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées. Bien sûr, il faut protéger les fonctionnaires contre les pressions, mais il s'agit de pressions politiques et non de l'évaluation de leur travail par une agence prévue à cet effet et dont le chef a été choisi à cause de sa compétence professionnelle. Il faut aussi

Le moment est vraiment mal choisi pour tirer sur le vérificateur général.

souligner qu'au cours des dernières années, les fonctionnaires ont appris à réagir de façon extrêmement constructive aux commentaires du vérificateur général. Il s'agit d'un échange dans le but commun d'améliorer les services du gouvernement et de mieux gérer les fonds publics.

Les députés libéraux demandent à M. Desautels de mettre la lumière sous le boisseau, alors que son mandat consiste à aider le Parlement dans son travail. Or, dans une démocratie, la confidentialité et le secret n'ont jamais facilité le travail des législateurs. Cela dépasse l'entendement que des députés accordent plus d'importance à la tranquillité d'esprit de quelques fonctionnaires qu'à une certaine transparence dans les activités du gouvernement. À moins qu'ils cherchent à protéger, non les fonctionnaires, mais les bénéficiaires des décisions critiquées.

Le Canada est en train de sortir tant bien que mal d'une des pires époques financières de son histoire. Ce ne sont ni les fonctionnaires ni le vérificateur général qui l'ont ainsi mis dans la dèche, mais les députés qui ont voté les budgets. Le moment est mal choisi pour tirer sur le vérificateur général, qui cherche à aider les fonctionnaires dans l'interprétation de textes laissés intentionnellement flous

LA BOÎTE AUX LETTRES

Galganov : la suite logique de la loi 101

■ Au Canada depuis bientôt 17 ans, dont une majeure partie au Québec où j'exerce ma profession depuis 11 ans, j'ai traversé comme beaucoup trois référendums, deux provinciaux, un national, le débat constitutionnel et je vis éberlué l'actuelle bataille linguistique.

La prise de position de Monsieur Galganov ne me surprend pas. Elle est en ligne directe avec la politique poursuivie par le Parti québécois et le produit ultime de la loi 101. Tout extrémisme politique en invite un autre. Quand la charte politique du parti au pouvoir est la réalisation de la souveraineté du Québec, ainsi que le renforcement de la loi 101 condamnée par plusieurs instances internationales dont les Nations unies, il faut s'attendre à l'écllosion d'un mouvement opposé. C'est la lenteur qu'a mis cette incubation qui doit le plus nous surprendre.

Il faut arrêter d'entretenir l'ambiguïté et trancher la question une fois pour toutes. L'électeur tient la réponse dans son vote. La tension monte à Montréal. Le gouvernement du Québec a peur que Montréal ne se « bilinguise » comme s'il craignait une infestation de rats. Le bilinguisme enrichit un pays, pendant que l'unilinguisme peut l'appauvrir. Au lieu de courir au secours du bilinguisme de Montréal et des autres grandes et petites villes du Québec, le premier ministre promet de ne pas attendre. Il menace de révoquer la loi 86. En même temps, il veut aiguïser les dents de la police de la

langue française. Tout ça pour assouvir la soif vengeresse de monsieur Rhéaume et compagnie. Monsieur Galganov n'a plus rien à perdre : il ira jusqu'au bout et après lui il y en aura d'autres jusqu'à ce que le parti au pouvoir révoque la loi 101 ou remporte le référendum. C'est aux Québécois de décider.

Fayez ABOUD
médecin

On est Canadien ou on ne l'est pas!

Mme Sheila Copps,

■ Pourquoi le gouvernement du Canada n'essaie-t-il pas de donner l'exemple au lieu de lancer des campagnes de promotion de l'unifolié auprès des Canadiens ?



Sheila Copps

de la reine ?

Pourquoi, par exemple, le gouvernement ne demande-t-il pas à la Société des postes de mettre toujours en disponibilité des timbres avec le drapeau canadien dans les bureaux régionaux ? C'est curieux, on ne semble pas manquer de tim-

bres à l'effigie de la reine dans ces bureaux. Pourtant, on est Canadien ou on ne l'est pas !

Faisons donc ressortir nos propres symboles distinctifs par les moyens disponibles. Ainsi, on n'aura pas à mettre sur pied des programmes spéciaux d'identité nationale, dont peu de gens semblent se soucier.

Claude DESJARDINS
Saint-Adolphe d'Howard

Comme Providence, on a déjà vu mieux!

M. Daniel Jacoby,

Protecteur du citoyen

■ Je vous félicite de votre engagement dans la défense des droits des assistés sociaux. Toutefois, je crains que la tâche ne soit pas facile. Pour quelque obscure raison, en effet, il semble qu'on soit beaucoup plus enclin à calculer ce que les pauvres coûtent aux riches que ce que les riches coûtent aux pauvres.

Ainsi quand, durant à peine dix ans, la spéculation immobilière a fait tripler le prix des loyers — sans compter les augmentations dues aux améliorations — on n'a trouvé qu'à vanter l'esprit d'entreprise de ceux qui divisaient les sept pièces en deux trois et demie. Que c'était principalement de la poche des locataires que coulait le nouveau Locaire, il n'en a jamais été question.

Par la suite, quand les loyers ont atteint leur plafond, et que l'argent s'est tourné vers les fonds mutuels et les actions boursières, les écono-

mistes n'ont trouvé qu'à s'extasier sur les sommets sans précédent qu'atteignait le Dow Jones. Dernièrement encore, Michel Girard notait dans *La Presse* que, depuis 1990, le célèbre indice avait été multiplié par 2,3 et que la déprime du début juillet ne pouvait qu'être passagère.

Quant à notre système scolaire, qui devait nous permettre de nous positionner avantageusement sur le marché des concepteurs, il ne parvient même plus à montrer aux jeunes à lire et à écrire. Aucun gouvernement jusqu'à présent n'a eu le courage d'affronter les syndicats pour le réformer.

Il en résulte que les jeunes se retrouvent aujourd'hui dans les magasins à grande surface à vendre aux rentiers et aux derniers « you-can't-get-me-I'm-part-of-the-union » des produits manufacturés dans des conditions de quasi-esclavage. (Je caricature un peu, mais je pense qu'on reconnaîtra la situation.) Bah !, comme Providence, on a déjà vu mieux.

Gilles PELLETIER
Verdun

Merci à la Commission des états généraux

■ Trop d'organismes du gouvernement du Québec et d'organismes non gouvernementaux empreints d'esprit technocratique imposent à leurs fonctionnaires de « déséxiser » leurs textes.

Ou, lorsque les rédacteurs ont le bon sens d'obéir aux règles de la langue française plutôt qu'à celles

de « jument » (par analogie avec ce que l'on appelait jadis le « joul »), ils avertissent le lecteur que « le masculin générique est utilisé ici sans aucune intention de discrimination ». Notons que le principal vice de ladite « déséxisation », n'est pas d'alourdir le texte (« des participantes et des participants nous ont dit... », « ceux et celles qui ont assisté aux audiences... », etc.) Ce n'est qu'une question de forme et certains fonctionnaires en sont d'ailleurs arrivés, au prix de quelques « ateliers de rédaction non existe », d'un peu de pratique et d'une utilisation parfois abusive de termes « neutres », (le personnel de direction, la profession enseignante...) à rédiger des textes lisibles, quoiqu'un peu trop aseptisés...

Puisque la langue est le lieu de la pensée, le principal vice de la « déséxisation » est d'être fondée sur une confusion entre le sexe et le genre grammatical : ainsi, il faudrait comprendre, par exemple, que le poste de Protecteur du citoyen est nécessairement occupé par un mâle et que celui-ci a pour fonction de protéger exclusivement les individus de son sexe...

C'est donc avec plaisir et soulagement que j'ai constaté que le dernier document de la Commission des états généraux sur l'éducation est écrit en français d'un bout à l'autre et que, de plus, la commission n'a pas jugé nécessaire de s'en excuser : voilà un bon présage pour les suites de la « grande finale » qui s'en vient.

Claude BEAUCHESNE
Québec

Répliques

Élimination des BPC: Cintec-Tredi réagit

ROGER LEDUC

L'auteur est directeur des communications chez Cintec-Tredi.

Après avoir complété à Baie-Comeau les essais de démonstration qui nous donneront le feu vert pour l'élimination des BPC dont le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a la garde sur la Côte-Nord, les administrateurs de Cintec-Tredi veulent communiquer, à regret, leur profonde déception à l'égard de l'article défaitiste et plein d'insinuations qu'André Noël a signé dans l'édition de *La Presse* du 13 août dernier.

Nous avons d'abord été surpris que *La Presse* fasse une manchette d'un événement datant de près d'un mois. L'impossibilité pour notre firme d'effectuer les essais à Baie-Comeau ayant fait l'objet d'une conférence de presse et d'un communiqué dès la mi-juin.

Surpris aussi qu'un journaliste semble aussi ouvertement et gratuitement le doute sur le choix d'une technologie, en oubliant que le rapport du BAPE sur le projet, experts et étude à l'appui, avait conclu que l'incinérateur à lit fluidisé circulant de Cintec était supérieur aux fours rotatifs et constituait un choix judicieux (rapport no. 84 pages 46 à 58).

Autre déception, liée cette fois-ci à la superficialité du traitement, où l'on ignore les positions d'intervenants majeurs dans le dossier:

□ la firme de professionnels Teesult qui représente l'allié principal du MEF pour surveiller ce projet et qui aurait pu faire bénéficier les lecteurs d'un avis éclairé et nuancé sur ces difficultés;

□ le comité de vigilance Manicouagan qui est, d'une certaine façon, la mémoire de ce projet; il a été constitué après le retour des BPC d'Angleterre, était présent au moment des essais Vesta et occupe une place très importante au sein du projet actuel à Baie-Comeau.

Un autre élément irritant vient du fait que la couverture de cette situation donnait une place de choix et, à notre avis, prématurée aux commentaires du maire de Saint-Basile-le-Grand, alors que tous les ajustements et la validation des opérations d'élimination et de destruction des BPC se passent actuellement à Baie-Comeau. N'est-ce pas un peu opportuniste et arrogant de fermer un article de questionnement avec les opinions d'un seul intervenant, reconnu pour ses positions critiques sur le projet et, de surcroît, extérieur à la région où se déroule présentement le projet.

Inutile de vous dire enfin que nous avons trouvé tout à fait déplacée, irrespectueuse et offensante pour la famille l'allusion, dans cet article, au suicide d'un des actionnaires de Cintec-Tredi. Personne n'a compris comment un journaliste professionnel, couvrant un dossier déjà hautement médiatisé et sensible, pouvait utiliser un événement aussi tragique en tentant de l'utiliser et de l'associer à des difficultés de parcours de la firme. Tous les intervenants impliqués dans le dossier ont été outrés ou surpris de ce fait. (...)

Chaque déficience comporte bon nombre d'obstacles

La vie n'est pas simple pour les handicapés en fauteuil roulant

PIERRE-YVES LEVESQUE

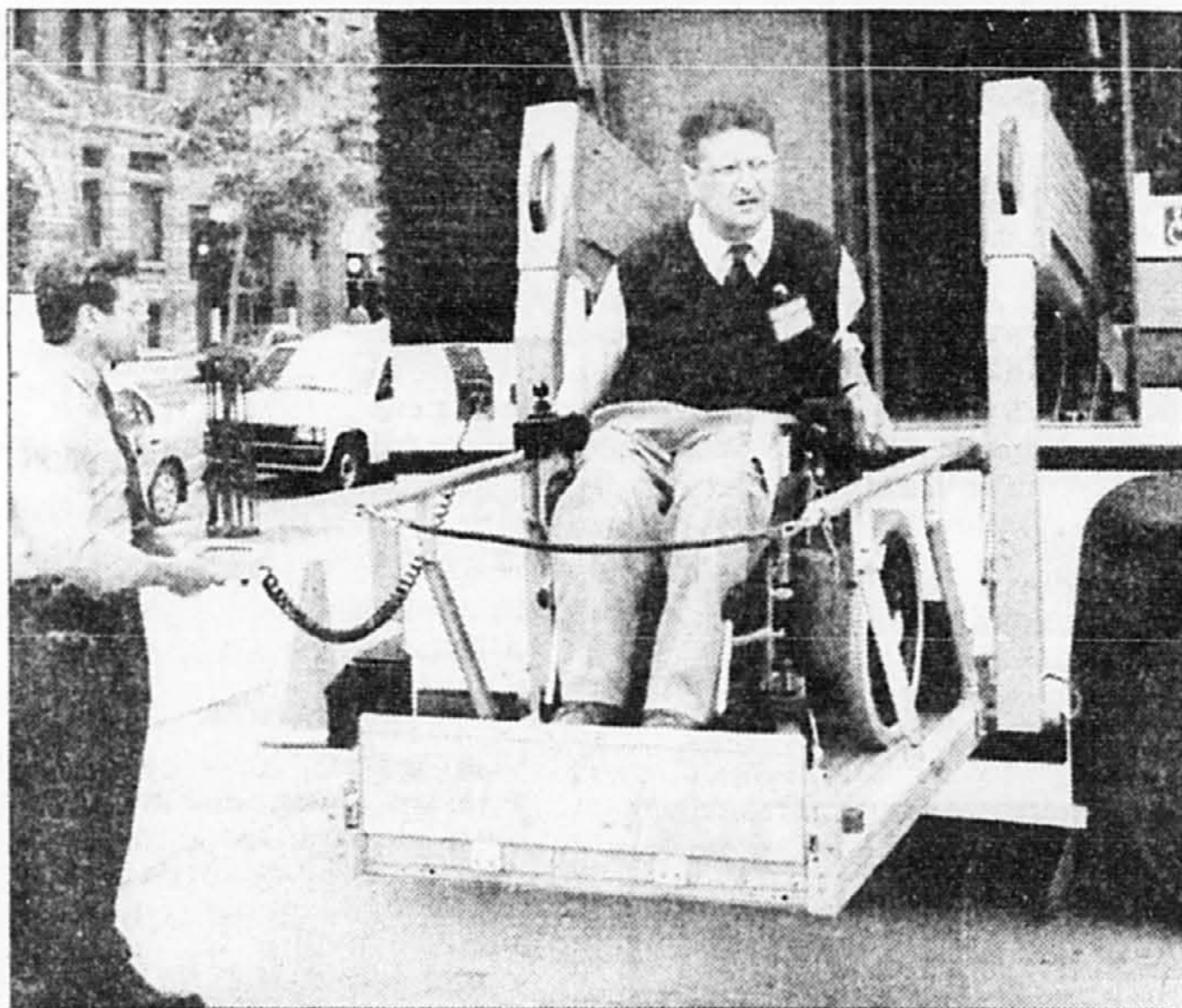
L'auteur est directeur général de l'organisme « Nous nous Intégrons en Commun ».

Madame Lysiane Gagnon.

« Nous nous intégrons en commun inc. » (le NIC) est un organisme sans but lucratif, fondé en 1980, par et pour les personnes handicapées. Nos buts premiers sont la promotion et la défense de nos droits comme citoyens et citoyennes à part entière.

Nous avons lu votre article, dans *La Presse* du 7 septembre dernier, et nous aimerions rétablir certains faits. Tout d'abord, lorsque vous écrivez: « Leurs besoins (des personnes aveugles) sont pourtant plus compliqués que ceux des personnes ayant un simple handicap moteur. » Nous aimerions à ce sujet vous rappeler que chaque déficience comporte un nombre considérable d'obstacles. Une personne ayant une déficience visuelle, motrice ou autre, doit continuellement mener des batailles afin de pouvoir exercer ses droits en tant qu'individu.

Par ailleurs, vous écrivez: « Ces dernières (les personnes ayant un handicap moteur) peuvent mener une vie assez normale, conduire une auto, suivre un cours, effectuer un travail sédentaire. » Il est important de mentionner à ce stade-ci qu'il n'est pas si simple pour une personne vivant avec une déficience motrice de suivre des cours, par exemple. Encore faut-il que l'école soit accessible (c'est-à-dire que la personne puisse circuler librement à l'intérieur du bâtiment. Il ne s'agit pas seulement d'avoir une rampe d'accès à l'extérieur). Et encore, faut-il que cette personne puisse avoir accès au transport adapté et qu'elle soit reconduite à l'heure du début des



Peu importe le type de déficience, chaque handicapé fait face à quantité d'obstacles aux plans de l'intégration au travail, de l'accessibilité aux transports et aux bâtiments, etc.

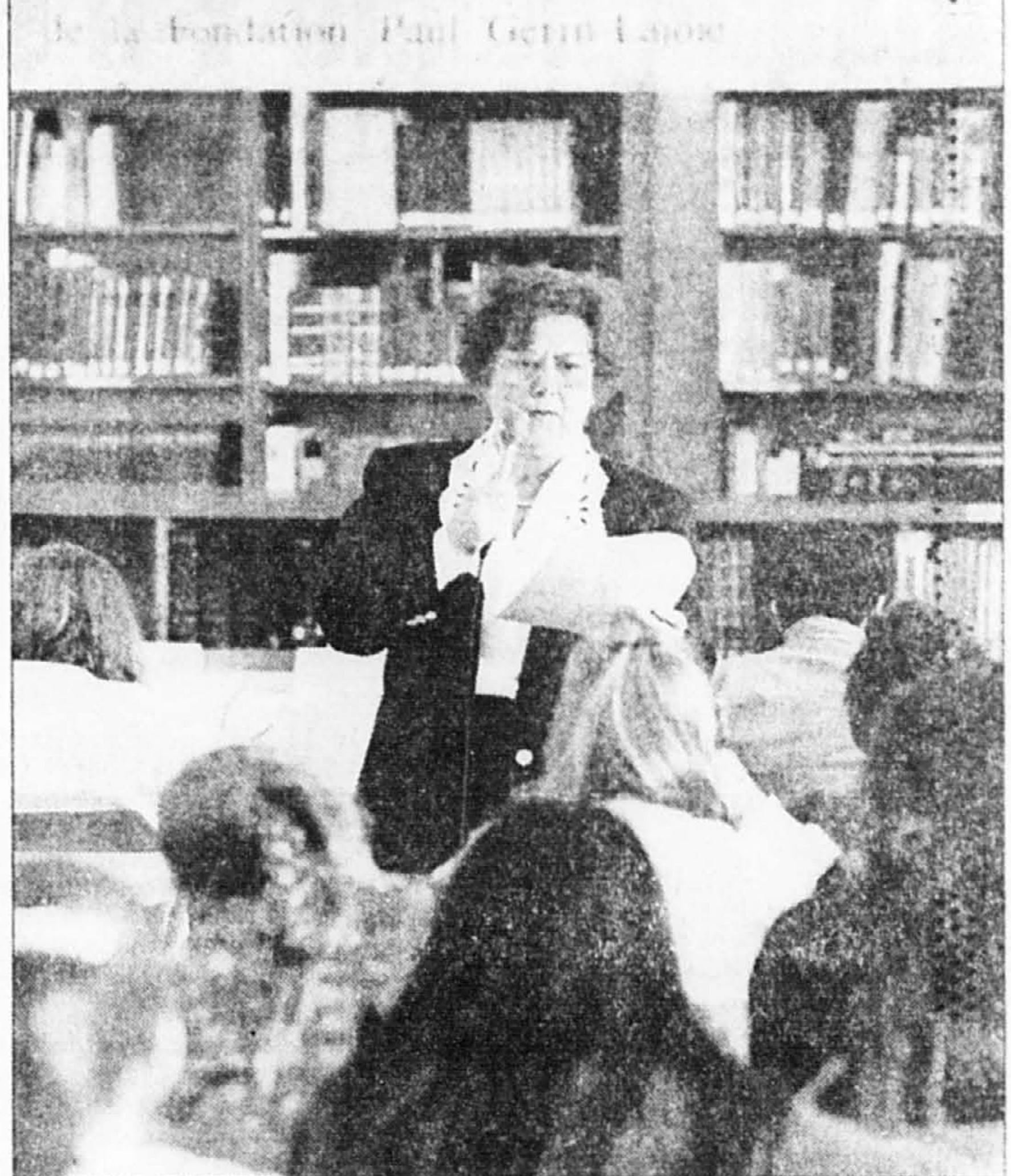
cours et non à la fin (ce qui arrive plus souvent qu'on croit).

Et puis, vous écrivez: « Pourquoi les aveugles, pour qui tout déplacement est problématique, n'auraient-ils pas droit aux tarifs réduits qu'on accorde à des milliers de bien-portants pour la simple raison qu'ils viennent d'avoir 65 ans? » Les personnes vivant des situations de handicap ne demandent pas des privilèges, mais de participer en tant que citoyen à part entière au développement économique de la société. Par exemple, lorsqu'une personne handicapée prend le train, elle paye le tarif régulier mais la per-

sonne accompagnatrice ne paie pas car elle a pour rôle de pallier aux limitations fonctionnelles de celle-ci.

Surtout, Mme Gagnon, nous ne comprenons pas pourquoi vous semblez chercher à promouvoir la cause des personnes non voyantes au détriment des personnes vivant avec une autre forme de handicap. Car nous savons pertinemment que, peu importe le type de déficience, tous font face à quantité d'obstacles aux plans de l'intégration au travail, de l'accessibilité aux transports et aux bâtiments, etc.

La Dictée P.G.L.



Une dépense en éducation, c'est un investissement pour l'avenir.

Pour un Québec fou de l'éducation

LUC SAVARD

L'auteur est président de la Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires.

Dans sa chronique du 5 septembre dernier intitulée *Le monde fou de l'éducation*, M. Claude Picher a dénoncé la piètre performance du réseau scolaire québécois en s'appuyant sur les données d'une enquête menée par l'OCDE et sept pays. Ainsi, le Québec injecterait 7,5 % de son produit intérieur brut (PIB) dans son système d'éducation (5 % en France et en Allemagne, 4,5 % aux États-Unis, 3,8 % au Japon) et ses citoyennes et citoyens arriveraient en queue de peloton au regard de l'aptitude à communiquer efficacement; quant au décrochage, le Québec remporterait la palme avec un taux de 30 %.

Selon M. Picher, les causes de ces maux résideraient entre autres dans la trop grande bureaucratie du ministère de l'Éducation (MEQ), le laxisme à tous les niveaux, la démotivation des enseignantes et enseignants et les conventions collectives.

Nous n'avons pas la prétention d'occulter les ratés du système scolaire québécois. C'est précisément pour qu'on apporte des solutions aux problèmes rencontrés que nous avons réclamé la tenue d'états généraux sur l'éducation. Nous aimerions toutefois nuancer certains propos de M. Picher.

Certes, le ratio « dépenses d'éducation/PIB » est plus élevé au Québec que dans les autres pays mentionnés, mais « le principal facteur qui explique qu'au Québec la dépense en éducation représente une plus grande part du PIB qu'en Ontario et aux États-Unis est le niveau relativement bas de sa richesse collective ». De plus, comparaison peut être boiteuse, car les réalités sociales des pays ou des provinces diffèrent; certaines missions dévolues à l'école québécoise ne le sont pas forcément dans d'autres pays (en France, les communes prennent davantage charge des activités parascolaires; dans la plupart des pays européens, les services à la petite enfance sont mieux développés, ce qui assure une meilleure préparation à l'école et la prévention de l'abandon scolaire).

L'aptitude à communiquer des Québécoises et des Québécois s'avère très faible, selon l'enquête de l'OCDE. Par contre, il est encourageant de noter qu'en lecture et écriture, les élèves de 13 et 16 ans du Québec ont obtenu des résultats comparables et même supérieurs à ceux des autres provinces du Canada aux épreuves se tenant dans le

cadre du Programme d'indication du rendement scolaire (PIRS). En mathématiques, les élèves du Québec se sont classés au huitième rang à l'issue d'une épreuve internationale menée en 1990-1991 dans 18 pays et 9 provinces canadiennes auprès des élèves de 13 ans. De plus, rappelons les excellents résultats des finissantes et finissants de la formation professionnelle et technique lors des olympiades internationales de la formation professionnelle.

Tout comme monsieur Picher, nous trouvons inacceptable que plus de 30 % des jeunes n'obtiennent pas un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans. Le problème de l'échec et de l'abandon scolaires a des causes multiples: personnelles, familiales, sociales et scolaires. L'école ne crée ni le chômage, ni la misère, ni l'exclusion sociale, mais elle en subit les contrecoups. Les intervenantes et intervenants scolaires n'ont pas baissé les bras, loin de là. Plusieurs milieux ont élaboré des projets pour pallier les effets de nombreux problèmes sociaux: comités anti-violence, aménagement des cours d'école, prévention du suicide, distribution de collations, aide aux devoirs, etc.

Quant aux normes de réussite et d'accès aux études supérieures, précisons qu'elles ont été relevées contrairement à ce que prétend M. Picher. Au milieu des années 80, on a haussé la note de passage de 50 à 60 pour cent au secondaire, ce qui a contribué à l'augmentation du taux d'échec et d'abandon, car cette hausse n'a pas été accompagnée de mesures pour appuyer les élèves dans l'atteinte de cette nouvelle norme.

Les conventions collectives ne paralysent pas le réseau scolaire. A preuve, sous le couvert de ces « méga-conventions », les équipes-école ont proposé plus de 6 000 projets dans le cadre du « plan Pagé » pour lutter contre l'échec scolaire. Dans un autre ordre d'idées, comment passer sous silence l'expérience originale d'éducation relative à l'environnement que constituent les Écoles vertes Brundtland qui fleurissent partout au Québec sous l'impulsion, entre autres, d'enseignantes et d'enseignants engagés.

Que les performances de l'école québécoise puissent être améliorées, nous en convenons. Cependant, les acquis sont fragiles et méritent d'être consolidés. Une dépense en éducation, c'est un investissement pour l'avenir. Ce dont l'école a besoin, c'est d'un Québec fou de l'éducation parce que « fou de ses enfants ».

Un sentiment largement répandu

Cher Monsieur Picher, Toutes mes plus sincères félicitations pour votre article si étoffé et si bien fait intitulé « Le monde fou de l'éducation », dans *La Presse* du jeudi 5 septembre dernier.

Une chance que la société canadienne-française peut compter sur des journalistes d'envergure comme vous. Vos articles sont clairs, au point et, dans le climat actuel, cou-

rageux. C'est un plaisir de vous lire.

Ce que vous avez dit du domaine de l'éducation, de son inefficacité bureaucratique, de sa coupure de la réalité, de sa désinvolture et de son laxisme reflète un sentiment largement répandu.

Jacques GENEST
médecin

Un virage incontournable

LIETTE GAUTHIER

L'auteure est agente culturelle.

Je désire apporter des précisions à l'article de *La Presse* intitulé « Les musiques du monde sortent du ghetto », paru le 24 août dernier. Cet article concernait le spectacle Empreinte produit par Musique Multi-Montréal. Au début, j'étais très heureuse de l'intérêt du journal pour ce type d'événement, mais j'ai vite déchanté à la lecture d'un texte où mes propos me sont apparus comme très insidieux. Il m'est donc impératif d'expliquer clairement ma pensée.

« Un grand pas pour nous que de sortir des maisons de la culture et de la gratuité », indique Liette Gauthier...

Cette citation est malheureuse en ce qu'elle dénigre le travail pourtant remarquable qu'effectue tout le réseau des maisons de la culture. Je parlais pour Musique Multi-Montréal et non contre les maisons de la culture. Je suis heureuse qu'un organisme puisse développer une stratégie de mise en marché de ses produits et services et ainsi favoriser son développement et son autonomie financière.

L'étape de tarification est toujours, pour les jeunes entreprises, synonyme de risque financier. Je crois que, pour la survie de ces organismes, le virage est incontournable. Le fait que je salue cette démarche n'implique aucunement que je sois contre la gratuité des maisons de la culture.

Je rappelle que cette même gratuité aura permis aux maisons de la culture de rejoindre un grand nombre de Montréalais et de développer des mécanismes efficaces de concertation et de diffusion particulièrement auprès des communautés culturelles. C'est grâce aux maisons de la culture que plusieurs événements d'envergure, dont Multi-Montréal, ont pu voir le jour et se développer. Les maisons de la culture sont un outil privilégié qui contribue pour une large part au succès des jeunes entreprises culturelles montréalaises.

« Pour une fois, poursuit-elle, nous avons accès à un lieu qui possède l'intimité d'un salon et la grandiloquence d'une salle de concert. Bref, à un cadre qui est à la hauteur des musiques du

monde que nous cherchons à déghettoiser. »

Je m'explique. Les salles à vocations commerciales ont un créneau bien défini. Il est difficile d'associer un événement à une salle sans l'associer automatiquement à un genre. Le choix du Théâtre d'aujourd'hui s'est avéré judicieux, d'abord à cause de ses cadres professionnels de diffusion mais surtout à cause de sa philosophie. Ce producteur privé est lié à son slogan « au coeur de la création québécoise » et partage les mêmes objectifs de développement de clientèles et de pénétration des communautés culturelles, philosophie que l'on retrouve dans le réseau des maisons de la culture mais qui est peu commune chez un diffuseur privé.

Pour conclure, j'aimerais rappeler que, depuis plusieurs années, les maisons de la culture offrent une programmation qui reflète l'apport culturel des communautés. Elles ont été à l'avant-garde des produits issus des communautés culturelles et ont toujours démontré une ouverture à la culture sous toutes ses formes.

Économie

Le gouvernement Bouchard maquignonne-t-il son filon ?

LES PROSPECTEURS



MICHEL GIRARD

Que les prospecteurs miniers du Québec se rassurent : le gouvernement Bouchard n'a pas l'intention de les empêcher de continuer à dépenser des millions de dollars en travaux d'exploration sur le territoire du Québec. Qu'ils continuent, c'est bon pour l'économie du Québec.

Mais quant à acquiescer à leur demande de rouvrir immédiatement au jalonnement privé les 800 kilomètres carrés de territoire que le cabinet Bouchard a pris d'assaut à la suite de la découverte d'un indice de cuivre et de nickel à Sept-Îles, là c'est une toute autre histoire. Les intentions du gouvernement péquiste demeurent fort nébuleuses, aux yeux de toute l'industrie minière canadienne, donc pas seulement des prospecteurs québécois.

La ministre des Mines, Denise Carrier-Perreault, prétend toutefois le contraire et elle tient mordicus à ce que je rappelle sa déclaration à propos de la levée éventuelle du moratoire. Exécutons-nous. Dans son allocution (13 septembre) devant les membres de l'Association des prospecteurs du Québec, prospecteurs réunis en congrès, la ministre Carrier-Perreault, a dit :

« J'aimerais rappeler que la réserve (800 kilomètres carrés de territoire) a une durée limitée et que le développement de la ressource minière n'entre pas dans le mandat du ministère des Ressources naturelles. Le moment venu — le plus tôt possible — nous leverons la réserve, et nous le ferons en nous appuyant sur les principes... »

Dans une entrevue où la ministre m'a fait part de son grand mécontentement face à ma chronique « Castro plus souple que Bouchard », j'ai essayé d'obtenir des précisions sur la levée éventuelle du moratoire.

— Quand allez-vous rouvrir le territoire au jalonnement privé et par le fait même à la prospection minière ?

Réponse de la ministre : « Je l'ai dit : le moment venu. »

— Mais c'est quand le moment venu ?

La ministre : « C'est le plus tôt possible ! »

— Mais le « plus tôt possible » c'est-y dans quelques jours, dans quelques semaines, dans quelques mois ?

La ministre : « Je ne peux pas répondre à cette question. »

— Merci !

C'est le 26 août dernier que le conseil des ministres a adopté un décret lui permettant de s'approprier les droits miniers et d'imposer une réserve au jalonnement sur les 800 kilomètres carrés qui entourent la découverte d'un indice de cuivre et de nickel dans la région de Sept-Îles.

Dès ce moment-là, au cabinet des deux ministres responsables du développement minier, Guy Chevrette et Denise Carrier-Perreault, on avait laissé entendre qu'il était dans l'intention du gouvernement de rouvrir « le plus tôt possible » ledit territoire aux prospecteurs miniers.

Après presque un mois d'attente, le « plus tôt possible » se prolonge toujours. Ce que dénoncent avec vigueur l'opposition libérale et les prospecteurs du Québec.

Au sein du cabinet de la ministre Carrier-Perreault, on m'a dit que la réouverture du territoire ne se ferait sans doute pas avant la fin de novembre. Peut-être le printemps prochain.

La ministre Carrier-Perreault nie cette information. « Qui vous a dit cela ? »

On va commencer par effectuer des travaux sur le territoire, de répondre la ministre. Cela va nous permettre de mieux connaître la région. Une parenthèse : à cause des délais de soumission, les travaux de levé géophysique aéroporté ne sont pas encore amorcés...

En vertu de la Loi sur les mines, de dire la ministre, le gouvernement Bouchard avait l'obligation de mettre le grappin, par voie de jalonnement, sur la découverte effectuée par un géologue du ministère des Richesses naturelles.

Personne dans l'industrie minière québécoise ne conteste cela. Ce que l'industrie minière conteste, de même que l'Association des prospecteurs du Québec et maintenant l'opposition libérale, c'est la décision d'avoir gelé un territoire démesurément grand.

Le gouvernement Bouchard, disent-ils, aurait dû se contenter de geler un territoire de 25 à 50 kilomètres carrés dans lequel on retrouve sa découverte et non 800 kilomètres carrés.

Rien dans la loi n'obligeait le cabinet Bouchard à soustraire au jalonnement privé un si immense territoire, grand comme l'île de Montréal.

Pour justifier le gel des 800 kilomètres carrés de territoire, Mme Carrier-Perreault affirme qu'il est dans l'intérêt de la collectivité québécoise de « retirer le plus possible de retombées économiques de la mise en valeur de nos ressources minières. »

Que veut-elle dire ?

Que les nombreuses découvertes mises à jour au Québec par les compagnies minières auraient rapporté de plus grandes retombées économiques si le gouvernement Bouchard les avaient lui-même prises en charge ?

Que les travaux d'exploration menés par l'entreprise privée sur le territoire du Québec rapportent moins à la collectivité québécoise que les travaux menés par les fonctionnaires ? Par ailleurs, pourquoi le conseil des ministres sent-il l'obligation d'effectuer lui-même, à coups de deux millions de dollars, les travaux préliminaires d'exploration minières sur le vaste territoire de la région de Sept-Îles ?

Si le territoire n'avait pas été gelé, c'est probablement une dizaine de millions de dollars que les compagnies minières auraient déjà dépensé sur ledit territoire.

Le cabinet Bouchard veut-il jouer au maquignon ? Recueillir le plus de données sur son filon dans le but de faire monter éventuellement les enchères ?

J'imagine qu'on devrait avoir la réponse le plus tôt possible !

Chrysler : une forte majorité se prononce en faveur de l'entente

Presse Canadienne TORONTO

Les 13 000 travailleurs de Chrysler Canada ont décidé de ratifier une convention collective de trois ans qui restreint le recours à la sous-traitance et pourrait entraîner une confrontation entre le syndicat et la direction de General Motors.

Le président des Travailleurs canadiens de l'automobile, Buzz Hargrove, a fait savoir que 85 % des 5300 syndiqués qui ont voté hier aux usines ontariennes de Windsor, Brampton, Ajax et Toronto se sont prononcés en faveur de l'entente.

« Il s'agit d'une approbation sans équivoque de notre entente type de 1996 », a déclaré M. Hargrove lors d'une conférence de presse à Toronto.

Plus tôt dans la journée, à Windsor, Buzz Hargrove avait exhorté les travailleurs à approuver l'entente qui, selon ses dires, permettra de créer 300 emplois, en plus de majorer les salaires et de préserver les plannings d'emploi.

« Nous avons établi un nouveau principe important en ce qui

concerne la propriété de l'emploi. Il stipule que tant et aussi longtemps que les travailleurs fabriquent des produits de qualité à un coût compétitif et que la compagnie enregistre des bénéfices, elle n'a pas le droit de faire appel à des sous-traitants à moins de négocier avec les travailleurs pour leur offrir du travail de remplacement », a précisé M. Hargrove.

Le président des TCA a loué Chrysler, numéro trois des constructeurs d'automobiles au Canada, pour avoir établi « de nouvelles normes morales dans le milieu corporatif » en acceptant de partager avec ses employés une part accrue des bénéfices.

Buzz Hargrove devrait annoncer aujourd'hui lequel des deux autres constructeurs d'automobiles du Canada, GM ou Ford, sera désigné pour les prochaines négociations. Il a déclaré que le syndicat entendait procéder rapidement au cours de la prochaine ronde, en menaçant même de déclencher la grève dès le milieu de la semaine prochaine pour s'assurer que les négociations ne traîneront pas.

Il a de plus indiqué qu'il recherchait des ententes semblables à celle conclue avec Chrysler. Il a mis en garde Ford et GM, « qui ne devraient pas sous-estimer la volonté des travailleurs d'obtenir une entente qui corresponde à l'entente type ».

Le CN juge que ses retraités ont été traités avec équité

Presse Canadienne TORONTO

Des porte-parole du Canadien National et de la Banque de Montréal ont déclaré que les retraités du CN avaient bénéficié d'un traitement équitable lorsque des actions de l'entreprise ont été offertes au public l'année dernière.

Un groupe de retraités s'est plaint récemment que le CN et ses firmes de courtage — dont une appartenant à la Banque de Montréal — n'avaient pas respecté leur promesse d'offrir les actions en priorité aux retraités de l'entreprise, à un prix avantageux.

Selon Alain Bergeron, porte-parole du CN, l'entreprise avait invité ses 50 000 retraités à se prévaloir d'une offre « prioritaire » destinée aux employés ainsi qu'aux retraités. Il a précisé que cette offre avait été faite dans le cadre d'un « échéancier serré », et que de nombreux retraités n'avaient pas répondu avant la

date limite. Deux firmes de courtage choisies par le CN — Nesbitt Burns et Scotia McLeod — avaient fait parvenir une lettre aux retraités ainsi qu'une fiche qu'ils devaient remplir et retourner s'ils voulaient se prévaloir de l'offre d'achat prioritaire.

Selon Joe Barbera, porte-parole de la Banque de Montréal, société mère de Nesbitt Burns, les procédures usuelles pour des offres publiques ont été suivies.

Il a ajouté que les « retraités représentent des clients importants pour nos courtiers » et que Nesbitt Burns n'aurait pas voulu les offusquer. Mais il a ajouté que l'offre du CN était soumise « aux pressions du marché ainsi qu'à un échéancier serré ».

Ken Dunn, président de l'association des retraités du CN pour la région de Peterborough, a récemment fait parvenir une lettre à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour réclamer une enquête sur la question. Il prétend que de nombreux retraités se sont fait dire qu'il était trop tard pour se prévaloir de l'offre d'achat prioritaire.

SUNCOR INC.

AVIS DE PAIEMENT DU DERNIER VERSEMENT SUR LES ACTIONS ORDINAIRES DE SUNCOR INC. REPRÉSENTÉES PAR LES REÇUS DE SECOND VERSEMENT

Date et heure de paiement du dernier versement : au plus tard à 13 h (heure locale) le 30 décembre 1996

Conformément à l'entente de nantissement et de recus de versement intervenue le 8 juin 1995 entre, notamment, Sun Canada Inc., Sun Company Inc., Suncor Inc. et la Compagnie Montréal Trust du Canada (le « dépositaire »), touchant les recus de versement pour les actions ordinaires de Suncor Inc. (les « actions »), le dernier versement de 13 \$ par action doit être payé au plus tard à 13 h (heure locale) le 30 décembre 1996. Le détenteur enregistré d'un certificat de recu de second versement doit faire en sorte que le dernier versement et le recu de second versement soient recus par le dépositaire à l'une des adresses ci-dessous avant 13 h (heure locale) le 30 décembre 1996. Le défaut par un détenteur enregistré de payer au dépositaire le montant complet du dernier versement sur les actions représentées par son recu de versement, tel que prévu dans l'entente de nantissement et de recus de versement, avant 13 h (heure locale) le 30 décembre 1996, peut avoir pour effet l'acquisition de telles actions par l'actionnaire vendeur afin de satisfaire aux obligations du détenteur enregistré concernant lesdites actions, ou la vente de telles actions par le dépositaire.

Nonobstant ce qui précède, si le paiement du dernier versement n'est pas effectué à l'égard d'un total inférieur à 5 % de toutes les actions ordinaires représentées par tous les recus de second versement alors en circulation, telles actions doivent être vendues. En cas de vente, le détenteur enregistré sera responsable, au prorata, des frais liés à l'aliénation de ces actions (pour un montant maximum de 1 \$ par action) et sera redevable de toute insuffisance conformément aux dispositions de l'entente de recus de versement.

Le paiement peut être fait par chèque visé, traite bancaire ou mandat payable au pair en dollars canadiens à la COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA à l'une des succursales ci-dessous.

Les paiements et livraisons sont faits aux risques de l'expéditeur et ne sont valables qu'au moment où tels paiements et livraisons sont effectivement recus. Si le paiement ou la livraison est fait par la poste, le courrier recommandé est tout indiqué.

Le paiement peut être expédié à l'une des succursales suivantes de la COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA :

Par la poste ou en personne

151 Front Street West 8th Floor Toronto, Ontario M5J 2N1	1800, avenue McGill College 6e étage Montréal (Québec) H3A 3K9	6th Floor, Western Gas Marketing Tower 530 8th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 3S8
---	---	---

Eaton Centre
10200 102 Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4B7

510 Burrard Street
2nd Floor
Vancouver, B.C.
V6C 3B9

Donné ce 23 septembre 1996
La Compagnie Montréal Trust du Canada
Dépositaire

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

Du 23 sept. au 2 oct.

Bureaux à partir de 9,99 \$

Tableaux d'ordinateur à partir de 10 \$

Fauteuils à partir de 6,99 \$

Classeurs verticaux (4 tiroirs) à partir de 49 \$

Vestiaires en acier 6' de haut à partir de 15 \$

Cloisons amovibles, bibliothèque, casiers, tables à dessin, mobilier de direction neuf (légères imperfections), classeurs à plans, etc.

2052, route Transcanadienne Dorval 990-4023

Carrières professions

<http://www.lapresse.com/probec>

Compagnie internationale, chef de file dans le domaine de la santé et nutrition, recherche personne clé. Connaissance en naturopathie ou médecine alternative préférable.

Formation fournie. Entrevues le vendredi 27 sept. 1996. Pour rendez-vous : 1-800-344-2812

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 FINANCEMENT

PRÊTEURS PRIVÉS OU AUTRES hyp. 5%+ 2e hy. 7.075+ Trans Uns, 274-2576

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

TABAGIES, sites dans hôtel centre-ville, centre d'achats 737-3883.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

GLOBAL FINANCE INC. • Création de corporation • Recherche de financement • Assurance vie • Complaisance

950 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES G.V. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Mi. 17 sept. 96. Me. Sally Butler-Grant avocate

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE à Laval, maison privée incl. bureau, piscine et chauffage (92 F), hydrothérapie, musée pour centre multidisciplinaire infantile. C. Lanthier, Vimont, 514-663-2955.

714 FRANCHISES

LE SEUL FRANCHISEUR en télé-communication au Canada, recherche des entrepreneurs dynamiques dans 2 ou 5 ans. Compagnie internationale de nutrition et cosmétique. Séminaire gratuit. Mme Hélène, 514-368-9081, 9 h à 17 h.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDE

AI ARGENT À PRÊTER. FINANCEMENT CORPORATIF. EXPANSION. INVENTION OU AUTRE. GROUPE MAXIMUM 514-869-0433 819-751-3000

PRENEZ AVIS que EMELIE THIVERGE, domiciliée au 6235 26e ave. Mt. Out. H1T 3K7 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Emelie Thiverge. Mi. 16 sept. 96

715 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT COMMERCIAL Les Consultants, 674-2415

715 SERVICES FINANCIERS

PARADIS FISCAL, sociétés offshore, fiduciaires, affaires bancaires, planification fiscale, protection d'actifs, immigration. Communiqué avec Christian Papaghiostou, McLean McNally, avocats. (800) 946-4277, fax (800) 946-4484

AVIS

TOUTE personne connaissant les allées et venues de Jean-Daniel Sanon est priée de communiquer avec E. Hargrove au 514-747-7800 poste 2056

810 COMMUNIQUÉS

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE. DONNEZ une lettre d'ESPOIR 1 800 335-6175



QX4

LE QX4, LE VÉHICULE UTILITAIRE SPORT DE LUXE D'INFINITI EN GRANDE PREMIÈRE AU CANADA

Venez assister au dévoilement privé de nos nouveautés à la catégorie élite des véhicules les plus prestigieux du monde. Et profitez de prix spéciaux à l'occasion du lancement en grande première du QX4 d'Infiniti et de la toute nouvelle Q45.

INFINITI LAVAL

305, boulevard Saint-Martin Est • 382-8550



Q45

LA TOUTE NOUVELLE Q45 D'INFINITI. LA BERLINE DE LUXE HAUTE PERFORMANCE

A.O.I.H.I.

ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS, INC. 111, DOMEGAMI, POINTE-CLAIRE QUÉ. H9R 2W3 TEL: (514) 694-7090 • FAX: (514) 694-5839

Économie

Fonds d'actions: est-il trop tard?

FONDS COMMUNS



Michel Girard

des marchés canadien et américain, soit le TSE 300 de la Bourse de Toronto et le Dow Jones, des 30 grandes multinationales américaines.

Entre le creux du krach d'octobre 1987 (1738 points) et le niveau de fermeture de la semaine dernière (5888 points), le Dow Jones a plus que triplé (238%). On ne tient pas compte ici des dividendes.

Un investissement de 10 000 \$ vaut aujourd'hui 33 800 \$. Pour un rendement annuel composé de l'ordre de 14,0%.

La personne qui a investi le même 10 000 \$ lors du sommet atteint avant le krach d'octobre 1987 (2722 points en août 1987) aurait accumulé un magot de 21 500 \$. Rendement annuel composé dans ce cas-ci: un peu moins de 9,0%.

Leçon à tirer: il est inapproprié de laisser croire que le timing a peu d'influence sur le rendement de son portefeuille. Entre avoir investi une somme de 10 000 \$ en août 1987 et lors du creux d'octobre 1987, il y a un écart de rendement annuel composé de 5% ou si vous préférez une différence de gain en capital de 12 300 \$.

Par ailleurs, lorsqu'on analyse de près l'évolution du Dow Jones, on constate que la bourse américaine a connu depuis l'automne de 1990 une longue et spectaculaire chevauchée à la hausse. Toutefois, la personne qui avait investi massivement lors du boom boursier de 1987, elle a dû prendre son mal en patience pendant deux ans avant de récupérer les pertes subies lors du krach d'octobre 1987.

En dépit du krach, on peut affirmer que, dans la pire des hypothèses, la personne qui a investi à long terme dans l'achat de parts de fonds mutuels d'actions américaines n'a définitivement pas raté le train.

Le marché canadien ?
Malheureusement, on ne peut pas en dire autant des investisseurs qui ont largement misé sur la bourse canadienne pour s'enrichir.

Entre le sommet de 1987 atteint en août 1987 (4112 points) et la fermeture de vendredi (5287 points), la progression brute de l'indice TSE 300 a été limitée à 28,0%. Une somme de 10 000 \$ vaut aujourd'hui 12 800 \$. Même pas 3% de rendement annuel composé!

L'investisseur aguerri qui a eu les nerfs d'acheter lors du creux d'octobre 1987 (2837 points), a vu son portefeuille progresser de 86%. Un capital de 10 000 \$ investi en octobre 1987 vaut maintenant 18 600 \$. Ce qui donne environ 7,0% par année. Remarquez qu'en ajoutant les dividendes, on bonifie le rendement obtenu de quelque 3,0%.

Quoi qu'il en soit, le même capi-

tal de 10 000 \$ investi dans le marché américain et le marché canadien s'est finalement «révélé» deux fois moins payant avec le marché canadien.

Autre point extrêmement important: à la lumière du graphique du TSE 300 de la Bourse de Toronto, on constatera qu'entre août 1987 et l'été 1993, donc pendant une période de six ans, la bourse canadienne n'avait pas encore réussi à dépasser d'aplomb son vieux sommet d'août 1987.

Toutefois, on remarquera que le marché avait tout de même oscillé durant cette période dans un corridor annuel d'au moins 400 points.

Par ailleurs, depuis le début de 1993, il y a donc trois ans et neuf mois, on notera que la bourse canadienne a tout de même enregistré une belle performance, passant d'un creux de 3200 à près de 5300 points. Pour une hausse de 65%, voire autour de 15% annuellement.

L'évolution du marché canadien vient démontrer, dans ce cas-ci, que le court terme et le moyen terme ont vraiment bien servi l'investisseur.

Le parfait timing ?

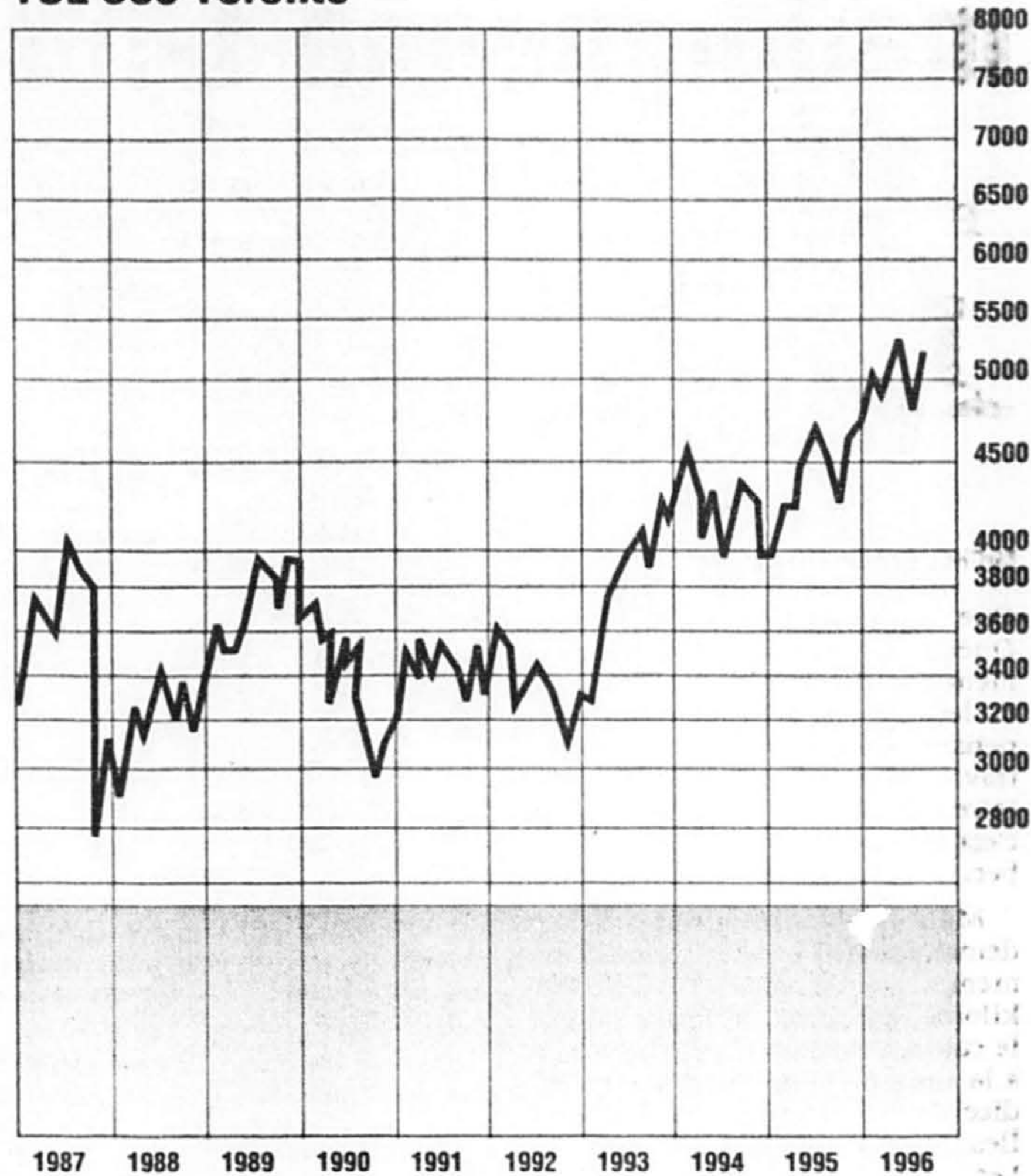
Il est complètement futile d'essayer de trouver le parfait point d'entrée et le parfait point de sortie dans les marchés financiers. Les analystes les plus avertis, les plus outillés en indicateurs financiers de tout acabit, les meilleurs techniciens du timing, vous diront bien humblement qu'il est impossible d'obtenir une telle précision. Et le défi du timing, aujourd'hui, est encore plus grand à cause de la mondialisation des bourses.

Comment s'en sortir ?
Avec le gros bon sens. Les analystes vous le diront: les probabilités que les marchés boursiers subissent de nouveau une bonne correction (10%) sont nettement plus fortes que celles laissant présager une autre forte progression de la bourse.

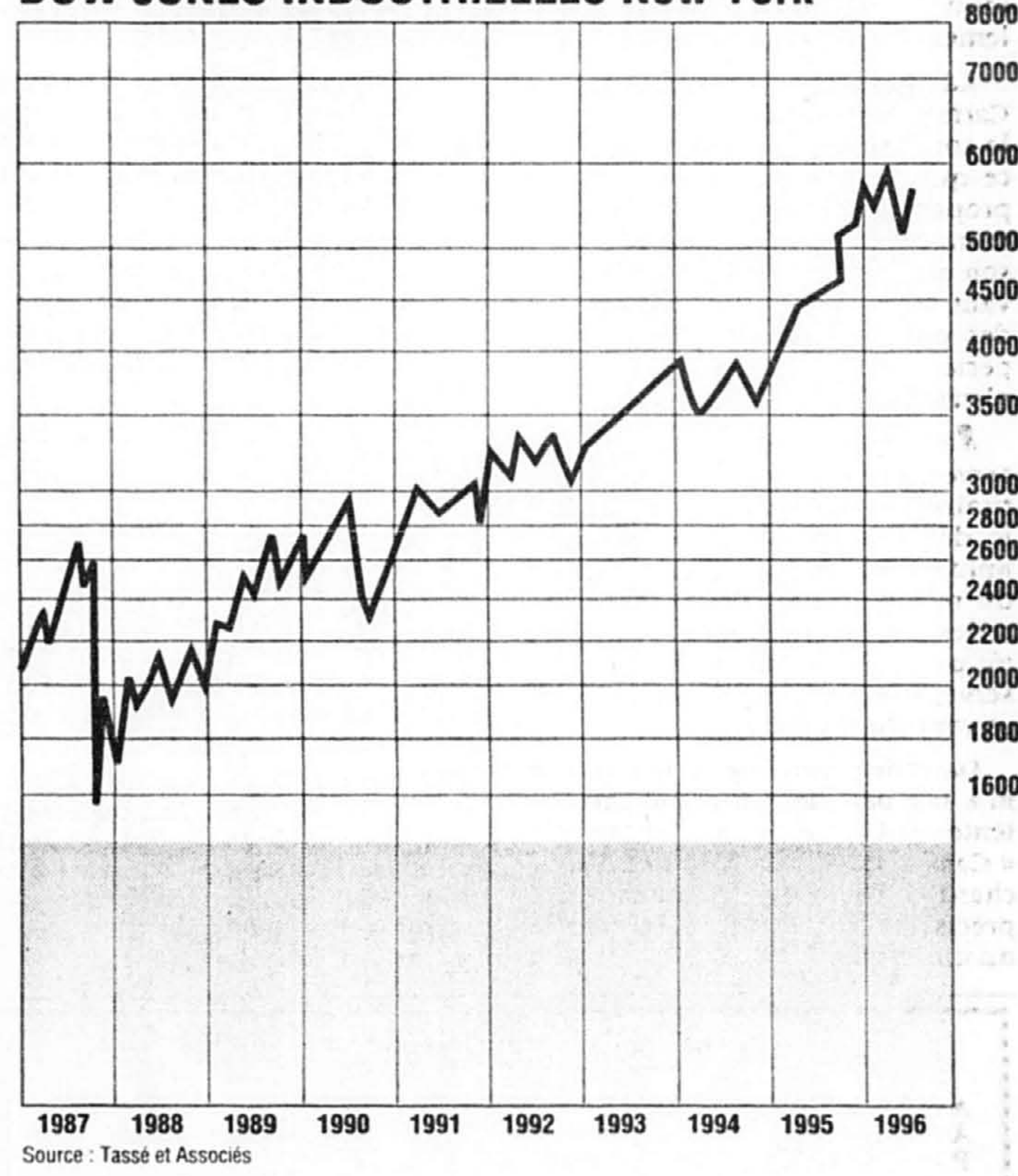
Par conséquent, ce n'est vraiment pas le moment opportun d'investir massivement dans l'achat de nouvelles parts de fonds mutuels d'actions canadiennes ou américaines.

L'investisseur prudent qui veut lui aussi profiter de la manne boursière a deux choix: ou bien il attend la prochaine correction pour faire son entrée dans le marché boursier ou bien il répartit son investissement en trois ou quatre tranches et l'échelonne sur 12 mois. S'il opte pour cette dernière hypothèse, il peut investir immédiatement la première «tranche» et attendre un fléchissement du marché avant de réinvestir une prochaine «tranche».

TSE 300 Toronto



DOW JONES INDUSTRIELLES New York



Madame Denise est dans la cinquantaine avancée. Elle travaille à temps partiel.

Elle a accumulé au fil des années un petit magot de quelques dizaines de milliers de dollars. Jusqu'à maintenant, elle avait toujours investi ses économies dans l'achat de certificats de placements garantis (CPG). Elle a 10 000 \$ de CPG qui sont arrivés à échéance.

Insatisfaite du faible rendement offert par sa banque sur les CPG, elle cherche désespérément une solution pour rentabiliser ses épargnes. L'autre jour, elle a assisté à une conférence sur la planification de la retraite. On lui a proposé d'investir dans l'achat de parts de fonds d'investissement. Compte tenu du niveau élevé des indices boursiers, Madame Denise s'est montrée sceptique devant la proposition du conseiller en placement. Ce dernier lui a répondu qu'elle n'avait pas à se soucier du niveau élevé de la bourse. Sur une longue période, les études démontrent, lui a-t-il dit, qu'il n'y avait pratiquement pas de différence entre acheter dans un creux de marché et acheter dans un haut de marché. Que les bourses nord-américaines enregistrent records après records, cela n'aura que peu d'influence, lui a-t-il indiqué, sur le rendement à long terme de votre placement dans les fonds mutuels d'actions.

Il est vrai que plus la période d'investissement est longue, moins le timing (le point d'entrée et le point de sortie) est important. Relativement parlant, on s'entend bien.

Mais de là à inciter des épargnants, néophytes par surcroît, à investir massivement dans l'achat de parts de fonds d'actions lorsque les marchés boursiers sont au faite de leur histoire, il y a toute une marge.

L'évolution boursière

Jetons un coup d'oeil à l'évolution, sur une période de neuf ans, de deux indices fort représentatifs

Se constituer ou non ?

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne
FCA, associé, Caron Bélanger
Ernst & Young

Vous vous êtes finalement lancé en affaires? Vous avez acheté un commerce ou vous êtes devenu entrepreneur. Pensez-vous qu'il serait avantageux de constituer votre entreprise en société?

En général, il est possible de constituer en société un commerce ou une entreprise exploitée par des particuliers. Cependant, il y a des modalités à suivre et certains choix fiscaux doivent être faits afin que le transfert des éléments d'actif à la nouvelle société s'effectue en franchise d'impôts.

Les principaux avantages pour le commerçant ou l'entrepreneur qui constitue son entreprise en société sont généralement de nature fiscale et juridique (réduction du fardeau d'impôts et responsabilité limitée). Il y a évidemment certains désavantages, tels l'imposition d'une taxe particulière aux sociétés, la taxe sur le capital ainsi que les frais liés à la production de déclarations et à l'enregistrement auxquels sont tenues les sociétés.

Mais revenons aux avantages de nature fiscale.

Avantages

Le report de l'impôt est souvent ce qui pousse un entrepreneur à constituer son entreprise en société. Lorsque le revenu imposable d'un particulier atteint 60 000 \$, chaque dollar supplémentaire de revenu est imposé à un taux supérieur à 50%. Une société privée contrôlée par des Canadiens qui exploite une entreprise active est imposée à un taux d'un peu moins de 19% sur les premiers 200 000 \$ de bénéfices réalisés par la société. Ainsi, lorsque l'actionnaire-propriétaire de la société n'a pas besoin du plein montant des bénéfices réalisés par son entreprise pour assurer son train de vie personnel, il peut réaliser des économies importantes.

Voyons l'exemple de Monsieur Théo, restaurateur, qui réalise un bénéfice de

100 000 \$ et qui a besoin de 40 000 \$ pour maintenir son niveau de vie.

	Entreprise non constituée	Entreprise constituée
Bénéfice	100 000 \$	100 000 \$
Impôts sur le revenu (approximativement)	(43 000)	(18 900)
Fonds nécessaires au niveau de vie	(40 000)	(81 100)
Fonds disponibles pour investissement	17 000 \$	29 600 \$
Dividendes versés à l'actionnaire	81 100	51 500
Fonds à la disposition de la société pour investissement	29 600 \$	11 500 \$
Dividendes versés à l'actionnaire	51 500	40 000
Impôt de l'actionnaire sur ces dividendes	(11 500)	
Fonds nécessaires au niveau de vie	40 000 \$	

On constate qu'en constituant son entreprise en société, Monsieur Théo posséderait 12 600 \$ (29 600 \$ — 17 000 \$) de fonds supplémentaires, tout en conservant le même niveau de vie. Bien que la société détienne les fonds, il n'en demeure pas moins qu'elle pourra les investir à son gré et, par exemple, les utiliser pour financer la croissance de l'entreprise. L'actionnaire ne sera imposé sur ces fonds que lorsque la société les lui versera, une fois les dividendes déclarés; c'est pourquoi nous disons qu'il s'agit d'un report d'impôts.

Il existe également d'autres considérations de nature fiscale dont on peut tenir compte au moment de la constitution d'une entreprise en société:

■ Il est possible d'émettre des actions au conjoint ou aux enfants de façon à permettre le fractionnement du revenu entre les membres de la famille. Un salaire peut aussi être versé au conjoint ou aux enfants s'ils travaillent dans l'entreprise.

■ Une entreprise nouvellement constituée peut, sous réserve de certaines conditions, bénéficier d'une exemption fiscale au Québec pour ses trois premières années d'exploitation.

■ Une déduction pour gains en capital pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ est également disponible pour les gains en capital provenant de la vente d'actions admissibles de sociétés exploitant une petite entreprise.

La constitution à ses avantages!

Les cautionnements

VOS ASSURANCES

Raymond Chassé
Directeur
Dale-Parizeau International inc.

Le Code civil du Québec consacre le chapitre treizième au cautionnement et il nous paraît opportun de citer l'article 2336 qui se lit comme suit: «Le cautionnement est le contrat par lequel une personne, la caution, s'oblige envers le créancier, gratuitement ou contre rémunération, à exécuter l'obligation du débiteur si celui-ci n'y satisfait pas.» Le présent article se limitera à traiter des cautionnements émis par les assureurs et conclus à des fins commerciales.

En Amérique du Nord, ce secteur d'activités s'ouvre en 1853, lorsque l'état de New York adopta une loi prévoyant la création de compagnies ayant pour fonction de garantir l'honnêteté des employés et des personnes occupant des postes officiels dans le secteur public et dans des entreprises du secteur privé.

Les compagnies de cautionnement sont en général assujetties aux lois sur les assurances malgré les différences fondamentales qui existent entre les contrats de cautionnement et les polices d'assurance.

Un contrat de cautionnement met en cause trois parties: la partie A (la caution) garantit que la partie B (le débiteur principal) s'acquittera des obligations qu'il a contractées envers la partie C (le bénéficiaire). La caution ne subit pas de perte tant et aussi longtemps que le débiteur principal s'acquittera de ses obligations à l'égard du bénéficiaire du cautionnement.

Les plus grands utilisateurs de cautionnement sont les entrepreneurs qui doivent répondre à des appels d'offres. Les facteurs importants dont tient compte la compagnie de cautionnement sont: la réputation, la compétence et l'expérience, les antécédents financiers, le dossier de crédit, les rapports de solvabilité, les opérations bancaires, les clauses du cahier de charges, les plans et devis, les divers loiers et règlements.

Pour le donneur d'ouvrage, l'exigence de cautionnements permet d'éliminer les entre-

preneurs qui n'ont pas la compétence ou l'expérience nécessaires sans pour autant réduire la concurrence.

Dans le secteur de la construction, quatre types de cautionnement sont le plus souvent utilisés:

■ **Cautionnement de soumission:** il assure que la soumission est acceptable et il garantit la bonne foi du soumissionnaire. Ce cautionnement est généralement accompagné d'une lettre d'engagement de la caution en vue de fournir certains autres cautionnements si la soumission est acceptée;

■ **Cautionnement d'exécution:** il est exigé lorsque la soumission est acceptée et il est une garantie de bonne exécution. Il protège le maître d'ouvrage en cas de manquement de la part de l'entrepreneur;

■ **Cautionnement concernant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux:** il est également exigé lorsque la soumission est acceptée et il protège les travailleurs et les fournisseurs de matériaux;

■ **Cautionnement d'entretien:** il garantit les matériaux défectueux et les travaux mal exécutés lorsque la période d'entretien est supérieure à 12 mois.

Lorsque l'entrepreneur a terminé le projet et qu'il a rempli tous les engagements stipulés au contrat, y compris la période d'entretien, tous les cautionnements deviennent nuls.

Il existe aussi divers autres types de cautionnement:

- les cautionnements internationaux
- les cautionnements de fourniture
- les cautionnements pour l'obtention d'une licence ou d'un permis
- les cautionnements exigés par le service des douanes et le service de contrôle de l'accise
- les cautionnements judiciaires et fiduciaires
- les cautionnements de succession
- les cautionnements pour documents perdus.

Le rôle du courtier consiste à rechercher et à recommander à son client la compagnie de cautionnement dont les services répondent le mieux à ses besoins. Les connaissances du courtier spécialisé en la matière lui permettent de jouir d'une grande autorité dans ses relations avec les compagnies de cautionnement.

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 20 septembre 1996 fournis par Fundata Canada inc.

1) La valeur liquidative nette par action (VANPA)
2) L'écartation de prix en valeur et en % durant la semaine
4-5) Le rendement annuel composé en % sur 1 mois et 1 an incluant le réinvestissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Main table containing fund names, VANPA, and performance metrics (1m, 3m, 12m, 1y, 5y) for various categories like ACADIE (FONDS), BPI MUTUALS, CANADA TRUST, etc.

Additional information and disclaimers at the bottom of the page.

Arts et spectacles

Marc Messier, l'antistar

« Il faut mettre son énergie à la bonne place »



Suzanne Colpron

Le jour, Marc Messier discutait avec des anglophones qui ne le connaissaient pas. Ils n'avaient jamais entendu parler de lui ni vu sa tête à la télé. Et quand ils ont appris qu'il était comédien, ils ne pouvaient pas le croire.

Lui, acteur ? Impossible. Il ne parle pas fort. Il ne gesticule pas. Il ne cherche pas à attirer l'attention. On le remarquerait à peine s'il n'avait ce regard aussi intense et ses yeux d'un bleu si clair. Car s'il s'éclate à la télé et sur scène, Marc Messier est plutôt réservé dans la vie. « Je suis un peu low profile. Je n'ai pas besoin de donner un show dans la vie, avoue-t-il. Je n'ai pas besoin de spectateurs. »

Le rouquin de *La Petite Vie*, l'ineffable Réjean, n'a rien de flamboyant. Un brin mystérieux, romantique, solitaire, mais toujours souriant, toujours aimable. « Un vrai gentleman », disent ses amis.

« C'est à la fois quelqu'un de très ordinaire et quelqu'un de pas ordinaire, explique Claude Meunier. Pour un auteur, c'est un acteur intelligent. Il joue d'une façon fine, très, très détaillée. »

Dans le métier, tout l'intéresse, le théâtre classique, l'improvisa-

tion, le cinéma, la télévision. Marc Messier a joué à la NCT, au Quat'Sous, au TNM, chez Duceppe. Il a participé à des créations comme *Les Nerfs à l'air*, *Appelez-moi Stéphane* et *Les Voisins*.

On l'a vu à la télé dans *Avec le temps*, *Chez Denise*, *D'Amour et d'amitié* et *Lance et compte*. Au cinéma, il a joué dans *Une histoire inventée* d'André Forcier et dans *Le Vent du Wyoming*, du même réalisateur. Plus récemment, sa prestation dans *Sphinx*, film qu'il a scénarisé avec Louis Saïa, lui a valu l'éloge de la critique.

Une carrière facile ? N'allez pas croire. « Marc est quelqu'un qui est très, très professionnel. Il adore son travail », dit Jean-Claude L'Espérance, vice-président chez Avanti. Il a étudié le théâtre au collège de Saint-Hyacinthe. À l'époque, il hésitait entre la littérature et la comédie. Une carrière d'acteur professionnel lui paraissait inaccessible. Après deux ans d'études, il décide tout de même de tenter sa chance à Montréal.

Il passe une audition, au milieu des années 70, pour jouer dans *La Fricassée*, une série télévisée pour enfants écrite par Claude Meunier et Jean-Pierre Plante. Sa rencontre avec Claude Meunier est déterminante dans sa carrière et dans sa vie.

Au même moment, Marc Messier fait du théâtre avec une bande de copains, Michel Côté, Véronique Le Flaguais et Marcel Gauthier. Ensemble, ils décident de créer une troupe et de monter un show par année. Quand vient le temps de monter le quatrième, Marc Messier propose de travailler avec Meunier, Plante et Louis Saïa. Résultat : *Broue*. Dix-sept ans et 2000 représentations plus tard, la pièce est toujours à l'affiche.

Cette aventure exceptionnelle dans l'histoire du Québec lui don-



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Vedette de *Broue*, et de *La Petite Vie* dont il sera le personnage central dans l'épisode de ce soir, Marc Messier dit de lui-même pour expliquer sa réserve: « Je n'ai pas besoin de donner un show dans la vie ».

né la liberté de choisir ses rôles. « Grâce à *Broue*, je peux m'engager dans des choses qui m'intéressent. Mais comme tous les acteurs, je fais ce qu'on me propose. »

Cette année, il met son talent au service de deux nouveaux rôles. Dans *Urgence 2*, à l'antenne à partir du 16 janvier, il joue un biochimiste qui a mis au point un médicament aux effets secondaires redoutables. Et dans *Omertà 2*, qu'on verra en septembre 1997, il est un type de la haute finance qui fait du blanchiment d'argent, un « chef-d'oeuvre d'ambiguïté ».

À en croire l'auteur et chroniqueur Réjean Tremblay, qui a fait sa connaissance sur le plateau de *Lance et compte*, il se soucie du moindre détail. « C'est l'acteur le plus acharné que je connaisse pour des auteurs, laissez-le tomber. On lui confie un rôle, on pense que c'est clair et là, il appelle. Il pose des tas de questions sur le personnage, ce qu'il pense, ce qu'il ressent, ce qu'il mange... »

Aimé du grand public, respecté par ses pairs, épargné par la critique, Marc Messier aime passionnément son métier mais travaille un peu moins depuis quelques an-

nées. Il joue au hockey, au tennis, et partage son temps entre sa maison d'Outremont et sa maison de campagne dans les Cantons de l'Est. Il a une fille de 12 ans qu'il adore. « On ne s'ennuie jamais avec lui, dit Michel Côté. Il est toujours de bonne humeur. Il a une très bonne philosophie de la vie. »

Le succès n'a, paraît-il, pas modifié son existence. Et ce n'est pas à 49 ans que ça va arriver. « Ça commence à me gêner de dire mon âge, lance-t-il. À la mort de mon père, il y a quatre ans, j'ai réalisé que la mort ce n'était pas une joke. On sent qu'il faut mettre notre énergie à la bonne place. »

De quoi est-il le plus fier ? « Je suis content de ce qui m'est arrivé. Je suis content que ça ait tourné comme ça parce que c'est très fragile. Je suis content des personnages qu'on m'a offerts, des personnages que j'ai joués, j'ai vraiment très, très, très peu de regrets. Je le dis avec émotion. Je suis conscient de ma chance. Et j'en ai profité. J'en ai vraiment profité au maximum. Les portes qu'on m'a entrouvertes, je les ai vraiment ouvertes. »

Josée Lefebvre: de Granby au Cirque du Soleil

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne, GRANBY

Elle est radieuse, elle saute de joie et de tous ses 22 ans, Josée Lefebvre, tard samedi sur la scène du Palace.

La gagnante chez les interprètes au 28^e Festival de la chanson de Granby refait même, pour un reporter de la télévision, le flip arrière avec lequel elle venait d'entrer pour recevoir son prix. Ses proches l'attendent en bas de la scène pour la congratuler, elle se jette dans leurs bras.

En entrevue, riieuse et essouffée, cette rouquine originaire de Vaudreuil, près de Montréal, raconte qu'elle a relevé un défi lancé par ses amis : « Ils m'ont dit que je n'étais pas capable d'y aller ». Surtout, elle s'est inscrite en musique et chanson, au cégep de Sainte-Thérèse.

Depuis trois ans, Josée Lefebvre aura acquis une expérience de scène en chanson mais aussi en danse et en acrobatie. Avec ça, elle prévoit compléter cet automne un cours de coiffure, choix qui s'explique par son désir d'aller voir partout où elle pourrait aimer un métier.

Pour compléter le bouquet, juste avant le début du festival ici, elle reçoit un appel du Cirque du Soleil, où les chercheurs de talents aiment bien les siens en chant et en acrobatie.

Un contrat n'est pas encore signé mais Josée Lefebvre est très confiante car elle ira bientôt en entraînement avec le cirque, soit la dernière étape avant d'être bel et bien engagée pour un des spectacles.

Choriste auprès de Mathieu Lavoie, un gagnant à Granby en 1995, Josée Lefebvre a reçu ses suggestions et, pour le festival de la chanson, elle a choisi *Fumanchu*, une chanson de Charlebois qu'elle a interprétée avec du nerf et beaucoup d'expressivité. Incidemment, Mathieu Lavoie chante déjà avec le Cirque du Soleil.

« Je vais avoir joliment besoin d'un gérant ». Elle veut surtout « continuer de monter des spectacles avec des gens qui me ressemblent ».

Eh ! que le monde est p'tit

THÉÂTRE



Raymond Bernatchez

L'Usine C, Lorraine Pintal, le TNM, Albert Millaire, Claude et Pierre Gauvreau, le Centaur, et l'argent, toutes choses qui ont étonnamment des liens entre elles, voilà de quoi il est question aujourd'hui.

La directrice artistique du Théâtre du Nouveau Monde, Lorraine Pintal, sortait à peine de l'Usine C, vendredi dernier, lorsque j'ai conversé avec elle. Que faisait Lorraine Pintal à l'Usine C ? Mme Pintal travaillait à la mise en scène du *Vampire et la Nymphomane*, un... opéra de Serge Provost, inspiré d'un livret de Claude Gauvreau. Cet opéra sera présenté à l'Usine C à partir de demain.

Elle qui n'a jamais monté d'opéra auparavant, mais qui n'a jamais hésité à tenter de nouvelles expériences, est ravie de relever le défi. La gestion d'une compagnie théâtrale ne doit en effet jamais lui faire oublier qu'elle est d'abord et avant tout une... créatrice.

Du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre, Lorraine Pintal et la troupe du Théâtre du Nouveau Monde (qui ne disposeront de leur

tout nouveau théâtre qu'en mai prochain) invitent le public à leur rendre visite tous les jours, de 9 h à 17 h, à l'agora du Complexe Desjardins.

Les gens pourront voir la maquette du théâtre en construction, fouiner dans les photos souvenirs, admirer les plus beaux costumes portés lors des précédentes saisons, se familiariser avec les techniques de scène et surtout... rencontrer des comédiens qui seront de la nouvelle saison. Cette saison s'amorce le 5 novembre, à l'Usine C, avec *Le Passage de l'Indiana*.

Ces comédiens (parmi lesquels nous retrouvons Gabriel Arcand, Jean-Louis Millette, Andrée Lachapelle, Markita Boies, et Louise Turcot, pour ne nommer que ceux-là) accorderont sur place, tous les jours, sur l'heure du midi, des entrevues radiophoniques qui seront retransmises entre 16 h et 18 h 30 dans le cadre de l'émission *Zone Libre*, sur les ondes de CIBL-FM (101,5).

Ma conversation avec la D.G. du TNM m'a également permis d'apprendre qu'un restaurant sera aménagé dans le nouveau TNM et qu'il sera ouvert aux passants de jour aussi bien qu'en soirée. Ce sont les propriétaires de *L'Express* qui assureront son bon fonctionnement.

Lorraine Pintal précise aussi que 78 % de l'objectif de 1 177 264 \$ (pourquoi 4 \$?) de la campagne de financement *Bâtir un nouveau Monde* est déjà atteint et que le grand public peut maintenant faire sa part, notamment en achetant au coût de 500 \$ un fauteuil qui portera le nom du donateur. Ce dernier pourra exclusivement l'occuper s'il s'abonne aux saisons.

Que vient faire Albert Millaire dans tout cela ? Disons tout simplement qu'il sera le narrateur dans l'opéra *Le Vampire et la Nymphomane*



Lorraine Pintal, metteur en scène d'un opéra et gestionnaire d'un TNM... en construction.

mis en scène par Lorraine Pintal à l'Usine C ? Et comme le carnet de l'opéra est de Claude Gauvreau, Millaire a un peu l'impression de vivre une histoire de famille ces jours-ci puisqu'il incarne également un juge dans *Un volcan tranquille*, le prochain téléroman de Pierre Gauvreau (le frère de Claude) qui sera diffusé à Radio-Canada.

Albert Millaire, qui m'a confié cela, assistait la semaine dernière, à titre de président de l'Académie québécoise du théâtre, à une conférence de presse du Théâtre Centaur au cours de laquelle il fut beaucoup question, et du départ prochain du directeur artistique Maurice Podbrey, et... d'argent.

Le Centaur vit également ces semaines-ci l'effervescence d'une fin

de campagne de financement. La troisième phase de cette campagne (ayant pour objectif d'amasser les 1,65 millions requis pour compléter la rénovation de l'édifice) s'adresse à ce stade-ci (tout comme au TNM) au grand public et on propose aux spectateurs (tout comme au TNM) de leur « vendre » un fauteuil au prix de 600 \$ pièce cette fois.

Des travaux essentiels doivent être entrepris pour maintenir en bon état les structures du vieil édifice (il abritait au début du siècle les cambistes qui s'affairaient sur le parquet de la Bourse de Montréal) ainsi que pour moderniser le mobilier de la salle et les équipements de scène.

Dur, dur d'être comédienne

■ Dur, dur le métier de comédien (dienne). Maude Guérin, qui interprétait un morceau de bravoure jeudi soir, dans l'un des « 38 » Shakespeare présentés sur la scène du Théâtre d'Aujourd'hui, l'a appris à ses dépens. Victime d'un trou de mémoire, elle a perdu conscience, au milieu d'une envolée. Elle s'est soudainement écroulée devant nous. Elle était inerte lorsque le public a quitté la salle alors qu'on réclamait l'intervention d'un médecin pour lui porter secours. Remise de ses émotions, elle est revenue en fin de représentation pour compléter son numéro. L'émotion étant trop forte, Maude Guérin a de nouveau perdu le fil de son récit. L'expérience aidant, elle est restée là et, se moquant d'elle-même cette fois, a redémarré ensuite où elle avait laissé. Le public a chaudement applaudi son courage.

LES PÊCHEURS DE PERLES

Un enchantement

CLAUDE GINGRAS

Le monde de l'opéra ne s'arrête pas à *Tristan*, *Pelléas* ou quelques Mozart. Il est aussi constitué d'ouvrages moins ambitieux dont le seul but est de plaire. La recette est simple : un scénario facile, une série de très beaux airs qui en jalonnent le déroulement. *Les Pêcheurs de perles* appartient à ce genre et illustre ce qu'était l'opéra populaire français au siècle dernier.

Bien sûr, l'histoire peut faire sourire aujourd'hui, la partition évoque trop souvent Gounod, l'opérette et même la chanson napolitaine, et le tout fait « pièce de musée ». Mais il n'est pas à rejeter pour autant. L'intrigue est menée avec un réel sens dramatique et, surtout, la musique est ravissante.

Dans une présentation médiocre, *Les Pêcheurs de perles* peut être assommant et ridicule. Monté avec soin et conviction, comme à l'Opéra de Montréal où il ouvre la saison, l'ouvrage de jeunesse de Bizet passe très bien la rampe.

C'est grâce à ses airs et duos que *Les Pêcheurs de perles* a survécu, et ces pages irrésistibles sont admirablement servies par les voix, toutes québécoises, réunies par l'OdM, bien qu'une remarque s'impose en premier lieu. Samedi soir, à la première, Claude-Robin Pelletier a fait savoir qu'il était souffrant mais chanterait quand même. Il a effectivement détonné, prononcé mollement et joué gauchement. Mais, résultat évident d'un effort surhumain, certaines situations l'ont trouvé en assez bonne forme et le grand air de Nadir fut chanté et joué plus qu'honorablement. Le jeune ténor devrait retrouver ses moyens dès la représentation de ce soir.

Pour l'instant, la distribution est dominée par Gaëtan Laperrière, en Zurga, l'ami et rival de Nadir et le chef des pêcheurs. Le solide baryton montre précisément l'autorité



Au premier acte des *Pêcheurs de perles*, une chorégraphie souligne l'entrée de la prêtresse voilée. Au premier plan, à droite: Lyne Fortin dans le rôle.

d'un meneur d'hommes et la hargne de l'amoureux rejeté. Car si les deux amis convoitent Léïla, c'est Nadir que la prêtresse choisit. En plus d'être pleinement entré dans son personnage et d'en articuler le texte avec force (ainsi, j'aime cette façon d'insister sur « la perle la plus belle » promise à Léïla). Laperrière projette une voix virile et colorée et affiche un style vocal impeccable. Oublions un ou deux très légers écarts de justesse samedi soir.

J'ai aussi noté quelques petites imprécisions dans le vocalisme de Lyne Fortin — là encore, sans doute, l'effet d'un soir de première. Pour l'ensemble, sa Léïla est superbement conçue : belle à voir, gracieuse, intérieure, furibonde aussi dans son duo avec Zurga au début du troisième acte, et contrôlant parfaitement, jusque dans les trilles et les sons filés, cette « voix tendre et sonore comme un chant de ramiers » dont parle Nadir.

Le grand-prêtre de Jean-Clément Bergeron reste un peu sommaire. On voudrait plus de présence et plus de souplesse dans la conduite vocale. Et pourtant, la voix est encore capable de notes graves bien en place.

La scénographie en location est fidèle à l'imagerie orientalisante en

vogue au siècle dernier. Mais j'ai trois réserves. Pendant les quinze premières minutes du spectacle, un voile suspendu trop bas cache les visages des interprètes. Le « roc solitaire » du haut duquel Léïla veille sur les pêcheurs se ramène à une sorte de balcon. À droite, un panneau en trompe-l'oeil est mal dessiné : lorsque les personnages disparaissent derrière le rocher qui y est représenté, leur sortie souligne plutôt la coupe dudit panneau. Mais l'ensemble se tient, les éclairages sont efficaces et les effets visuels apportent au sujet une touche moderne et non déplacée.

Compte tenu du décor qui lui était imposé et du sujet qu'il avait en mains, Patrice Saint-Pierre a signé une mise en scène assez vraisemblable, voire originale en ce qui concerne le meurtre de Zurga. Il devrait cependant retoucher l'épisode de la fin : on n'a qu'une très vague idée du feu allumé par le chef des pêcheurs pour permettre l'évasion de son ami et de celle qu'il aime.

Le chœur a connu samedi soir un début hésitant mais a retrouvé sa forme par après. La petite chorégraphie est bien faite et bien exécutée. Dans la fosse, Jacques Lacombe et l'OSM complètent l'enchantement.

L'édition utilisée est la plus courante. C'est celle où, notamment, deux duos sont abrégés et Zurga est tué à la toute fin.

« LES PÊCHEURS DE PERLES », opéra en trois actes (quatre tableaux), livret d'Eugène Cormon et Michel Carré, musique de Georges Bizet (1863).

Production : Opéra de Montréal. Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première samedi soir. Autres représentations : aujourd'hui, samedi et les 2 et 5 octobre. Rideau : 20 h. Avec surtitres français et anglais.

DISTRIBUTION

Léïla, prêtresse de Brahma : Lyne Fortin, soprano

Nadir, pêcheur de perles : Claude-Robin Pelletier, ténor

Zurga, chef des pêcheurs et ami d'enfance de Nadir : Gaëtan Laperrière, baryton

Nourabad, grand-prêtre de Brahma : Jean-Clément Bergeron, basse

OOO

Mise en scène : Patrice Saint-Pierre

Décor : Roberto Oswald; costumes : Anibal Lapiz (location, Washington Opera)

Chorégraphie : Renaud Doucet

Éclairages : Guy Simard

Chœur de l'Opéra de Montréal (dir. Martin Dagenais) et Orchestre Symphonique de Montréal

Direction musicale : Jacques Lacombe

SPECTACLES

Salles de répertoire

- CONFESSIONNEL (LE)**
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.
- DEAD MAN**
Cinéma du Parc (1): 16 h 30.
- HIGH NOON**
Auditorium F.C. Smith (7141, Sherbrooke o.): 18 h.
- JANE EYRE**
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.
- MAN OF THE YEAR**
Cinéma du Parc (2): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
- NAPOLEON**
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
- POWER**
Cinéma du Parc (3): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
- REAR WINDOW**
Cinéma du Parc (1): 14 h 30.
- YOUNG MR. LINCOLN (THE)**
Auditorium F.C. Smith (7141, Sherbrooke o.): 19 h 40.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Les Pêcheurs de perles (Bizet). Opéra de Montréal. Lyne Fortin, soprano, Claude-Robin Pelletier, ténor, Gaëtan Laperrière, baryton, Jean-Clément Bergeron, basse. Mise en scène: Patrice Saint-Pierre. Décor: Roberto Oswald. Costumes: Anibal Lapiz. Chœur de l'OdM et Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Jacques Lacombe: 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
A toi, pour toujours, ta Marie-Lou, de Michel Tremblay. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 20 h 30; dim., 14 h 30.

NCT (Salle Fred-Barry, 4353, Ste-Catherine e.)
Jésus au Lac, d'Alexis Martin. Mise en scène de Robert Gravel: 20 h 30.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Nostalgia, de Eric Taillefer. Mise en scène de Patricia Pérez. Du mar. au sam., 20 h 30.

LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)
Lettres d'amour, de A.R. Gurney. Trad. de Jean Leclerc: 20 h.

Variétés

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Boum Ding Band: 20 h 30.

LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)
Chief: 21 h.

JAZZONS (300 Ontario e.)
Robin Greig: 22 h.

KOJ'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine e.)
Trio Greg Clayton: de 19 h 15 à 22 h 30.

BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Trio Bernard Primeau: de 20 h à minuit.

BAROUF (4171, St-Denis)
Les Blaireaux: dès 22 h.

BOURBON STREET (La Louisiane, 2045, route 117, Mont-Rolland)
Boogie Wonder Band: dès 21 h.

L u n d i

Virginie reçoit des confidences de son père... puis de sa mère.

Virginie
19 h

Réjean ne supporte plus l'idée de mentir et devient menteur anonyme.

La Petite Vie
19 h 30

Nouveau travail pour Isabelle, nouveaux patrons et nouvelles aventures.

4 et demi...
20 h

Radio-Canada
Télévision

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:00 - 10 - Bia Bia Bia
Gilles Latulippe parlera de Mme Proulx, Rose Ouellette.

19:00 - 20 - Virginie
Le nouveau télémagasin qui risque de nous accrocher tout l'hiver.

19:30 - 12 - Québec plein écran
Il sera notamment question de la destitution du juge Bienvenue.

19:30 - 22 - La Petite Vie
Réjean veut se soigner car il est accablé de mentir. Oh ya?

20:00 - 23 - 4 et demi
Super sympathique, des personnages intéressants: un petit télémagasin sans prétention qui passe très bien la rampe. Et mon chien adore ça en plus.

21:00 - 22 - Enjeux
Un documentaire britannique qu'on dit fascinant et choquant sur les animaux et le sort qu'on leur fait à travers le monde.

21:30 - 12 - Cybill
Bien meilleur que Murphy Brown.

23:30 - 19 - Le Cercle de minuit
Il sera question d'oiseaux avec des gens huppés.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa si la chanter (23:02)	Sport / Pol. féd. (23:50)	2 9 13
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Bruno Landry	Chasse aux trésors	Fleurs et Jardins	Minisérie / Lady Boss (3/4)		La Misère des Riches II		Le TVA	chaBada / Nanette Workman, Janette Bertrand	TVA Sports / Loteries (23:52)	4 8 t 7 10	
TOC	15 17 24 45	Carmen Sandiego	...courte échelle	Québec plein écran	Exploration	500 Nations		Pignon sur rue		Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:23)	15 17 24 45		
TQS	16 30 35	La Guerre des clans	Flash / Isabelle Boulay	Elle écrit au meurtre	Cinéma / COEUR DE LION (6) avec Jean-Claude Van Damme, Deborah Rennard	Reddy Reddy Go! / Yvon Deschamps, Didier Barbelivien		Le Grand Journal		Sports Plus	16 30 35			
CBC	5 6	Newswatch	Inside Qc City Beat	Fresh Prince of Bel-Air	Halifax Comedy Festival	CBC News		News		Empty Nest	5 6			
CTV	12 8	Pulse	E.T.	The Simpsons	Cosby	Roseanne	Murphy Brown	Cybill		Lloyd Robertson in Great Britain	CTV News	Pulse	12 8	
ABC	22	News	ABC News	M*A*S*H	Olympic Gymnastic Champions	Football de la NFL / Dolphins - Colts		ABC 22					ABC 22	
CBS	3	News	CBS News	E.T.	Cosby	Pearl	Murphy Brown	Cybill	Chicago Hope	News	Late Sh. (23:35)	CBS 3		
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Jeff Foxworthy	Mr. Rhodes	Cinéma / SHE CRIED NO avec Candace Cameron Burke			Tonight (23:35)	NBC 5		
PBS	33 57	Newshour	Nightly Business	Newshour	Motorweek	Sneak Previews	White House	The West (7/8)	Age 7 in America	Jobs: The Class of 2000 (22:20)	Cinéma (23:20)	33 57		
ONT	12 24	ITN News	Nightly Business	Newshour	Motorweek	Sneak Previews	White House	The West (7/8)	Age 7 in America	Jobs: The Class of 2000 (22:20)	Cinéma (23:20)	12 24		
A & E		Quincy M.E.	The Equalizer	Biography: David & Goliath	Poirtot: The Third Floor Flat	Miss Marple: At Bertram's Hotel	Law and Order					A & E		
BRAVO		Chick Corea / Gary Burton	Bravo! News	Dido & Aeneas	Sleeping Beauty	Sleeping Beauty on Ice	Monty Python	The Governor				BRAVO		
CANAL D		Objectif Aventure	Animalier / Gazelles...	Les Grandes Civilisations oubliées	Force brute	Le Fugitif	Cinéma / FANTOMAS (4)	CANAL D						
DISC.		Beyond 2000	@ discovery.ca	Global Family	Sanctuaries	Country Life	Magical Worlds	The Body: Inside Stories	@ discovery.ca			DISC.		
FOX		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Melrose Place	Party Girl	Lush Life	Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation	FOX		
FOX(Ont)		Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld				Matlock		Star Trek	FOX(Ont)		
MP		Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo						MP		
NW		World News	Business World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Rough Cuts			The National	National Sports	NW	
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Le Goût du théâtre	Le Journal RDI	Maison neuve... / Théâtre... société	Atlantique / Qc		Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI	
RDS		Arts martiaux	Sports 30 Mag	Baseball / Expos - Braves					Sports 30 Mag		Indy Lights	RDS		
SE		Boulard (16:55)	Ernest le champion	La Famille Perez (20:05)					Fiction pulpéuse			SE		
TMN		Camilla (16:45)	Life as a Dog	Crackerjack			Jeffrey				Breaking Point (22:45)	TMN		
TSN		Unbelievable...	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Tigers							Sportsdesk	TSN		
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Cinéma / ENTRE CES MAINS-LÀ (4) avec D. Bluzet	Droit de cité	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	TV5			
YTV		Casper	Felix the Cat	Reboot	Are You Afraid	Beasties	Anti-Gravity...	Must Be Mad!	Tarzan	My Hometown	Dave Osborne	Catwalk	YTV	



Nicole Leblanc

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Amin Maalouf a la nostalgie d'avant « Beyrouth »

La tolérance, la réconciliation et l'union entre les peuples, c'est mon credo

DOMINIQUE PAUPARDIN
collaboration spéciale

Le journaliste et écrivain libanais Amin Maalouf a la nostalgie de cette époque où dans un chapelet de villes côtières qu'on appelait les « Échelles du Levant », des gens issus de différentes croyances, langues et coutumes vivaient ensemble dans la plus parfaite harmonie. C'était avant les nombreux conflits qui allaient perturber de fond en comble la vie des habitants de cette partie du monde.

« Les chrétiens, les musulmans et les juifs se mélangeaient alors et cela produisait un foisonnement intellectuel et culturel extraordinaire. C'était vrai d'Alexandrie, de Constantinople, de Smyrne, d'Adana et de Beyrouth, explique l'auteur avec une gentillesse et une douceur irréprochables. Je ne veux pas idéaliser le passé, mais lorsque je compare la situation actuelle à celle d'il y a cinquante ou cent ans, je trouve qu'on a régressé dans ce domaine. Aujourd'hui on voit des villes monocolors, déchirées, où les limites entre les communautés deviennent des lignes de démarcation. »

Né au Liban en 1949, Amin Maalouf vit en France depuis 1976. Après avoir sillonné le globe à titre de grand reporter, il s'est isolé dans une petite maison au bord de l'Atlantique où il se consacre exclusivement à l'écriture depuis une douzaine d'années. (« Je vis dans mes dossiers, mes archives et mes livres. Loin de Paris. ») Il a publié

en 1983 un essai historique, *Les Croisades vues par les Arabes*, puis, six romans, dont *Le Rocher de Tanios* qui lui a valu le prix Goncourt en 1993.

Son dernier roman *Les Échelles du Levant* raconte l'histoire d'un Libanais qui a vu, à l'image de tous les gens qui habitent dans ce pays, sa vie perturbée, détournée de son cours par la guerre et les événements incontrôlables qui s'y rattachent. « Ce n'est pas par hasard si, moi aussi, j'ai dû m'exiler, commente l'auteur qui prêche pour la tolérance, la réconciliation et l'union entre les peuples. Ce sont des thèmes qui réapparaissent constamment dans les livres que j'écris. C'est mon credo. »

Transgresser les limites

Son personnage s'appelle Ossyane, ce qui signifie révolte, refus de l'autorité. Fruit des amours d'un prince turc ottoman et d'une Arménienne, il rêve d'être médecin alors que son père veut en faire un diri-

geant révolutionnaire. Il ne sera ni l'un ni l'autre. Entré dans la Seconde Guerre mondiale, il devient un héros de la Résistance à Lyon. Durant son séjour en France, il rencontre Clara, une juive fugitive avec qui il vivra une relation passionnée, et on s'en doute, difficile.

De retour au pays frappé par la guerre israélo-arabe, l'enfant prodige va connaître une longue traversée du désert et plusieurs années d'enfermement dans un asile psychiatrique. Comment et pourquoi? C'est un homme vieillissant et mélancolique qui raconte l'histoire de sa vie à cet étranger rencontré par hasard, croit-il, dans les rues de Paris. Il a quatre jours pour le faire. Un délai au-delà duquel tous les espoirs sont permis: il a rendez-vous avec Clara qu'il n'a pas revu depuis vingt ans.

« Quand il y a des conflits, explique en guise de conclusion l'auteur de ce superbe récit, on essaie d'imposer aux individus de se cantonner dans les limites de leur communauté. On veut leur imposer une attitude d'hostilité à l'égard des autres, ceux qui sont de l'autre côté. Je pense — et c'est un des éléments de ce livre — que l'amour permet de dépasser ses clivages et ses frontières qui ne sont finalement pas si étanches que cela puisse, depuis que le monde est monde, il y a des hommes et des femmes qui transgressent les limites d'une communauté. »

LES ÉCHELLES DU LEVANT, Amin Maalouf, Grasset, Paris, 1996 (299 pages).



Prix Goncourt 1993 pour Le Rocher de Tanios, Amin Maalouf lance un nouveau roman intitulé Les Échelles du Levant.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!
4.99 EN MATINÉE REPRESENTATIONS 4.99 La FIEVRE du MARDI
aussi le MERCREDI à 4,99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)
HORAIRE DU 22 AU 26 SEPTEMBRE INFO-FILM: 866-0111

CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O 985-5730 FIRST WIVES CLUB (G) 1:10-4:10-7:00-9:20 TIN CUP (G) 1:00-4:00-7:10-9:50 mer 1:00-4:00-9:50 PUDDING CHOMEUR (13+) 1:50-5:10-7:30-9:40 LE CLUB DES EX (G) 1:40-4:50-7:40-10:00 MINNESOTA BLUES (13+) 2:00-7:20 EMMA V.F. (G) 4:20-9:30 A TIME TO KILL (13+) 1:30-5:00-8:30	F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229 MINNESOTA BLUES (13+) 7:05-9:15 dim 3:45-7:05-9:15 LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) dim 1:30 FIRST WIVES CLUB (G) 7:10-9:25 dim 1:45-4:10-7:10-9:25 JACK (V.F.) (G) 7:35-9:55 dim 1:50-4:25-7:35-9:55 BOGUS (G) 7:25-9:30 dim 1:35-3:50-7:25-9:30 FIRST KID (G) 7:30 dim 2:10-4:40-7:30 A TIME TO KILL (13+) 9:35 LE CLUB DES EX (G) 7:20-9:45 dim 2:05-4:15-7:20-9:45 PUDDING CHOMEUR (13+) 7:45-9:50 PINOCCHIO V.F. (G) dim 2:00-4:00 RICH MAN'S WIFE (13+) 7:15-9:20 dim 2:15-4:20-7:15-9:20
LOEWS 954, rue Ste-Catherine O 861-7437 CONTE D'ÉTÉ (G) 1:00-3:30-7:00-9:30 LES CAPRICES D'UN FLEUVE (13+) 1:30-4:00-7:15-9:45 RICH MAN'S WIFE (13+) 1:15-3:40-7:20-9:40 BOGUS (G) 1:45-4:15-7:30-10:00 LONESTAR (13+) 12:55-3:50-6:45-9:35	LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776 RICH MAN'S WIFE (13+) 7:15-9:35 dim 1:00-4:00-7:15-9:35 LE CLUB DES EX (G) 7:25-9:45 dim 1:50-4:30-7:25-9:45 PUDDING CHOMEUR (13+) 7:00-9:15 PINOCCHIO V.F. (G) dim 1:20-3:30 JACK (V.F.) (G) 7:30-9:55 dim 1:30-4:45-7:30-9:55 FIRST WIVES CLUB (G) 7:10-9:30 dim 1:40-4:20-7:10-9:30 PHENOMENON (G) 9:20 JACK (G) 7:05 dim 2:00-4:40-7:05 LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) dim 1:30-4:10-7:10-9:50 MINNESOTA BLUES (13+) 7:00-9:35 dim 4:25-7:00-9:35 HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1:20 TIN CUP (G) 7:05-9:55 dim 1:10-4:00-7:05-9:55 LE BOSSU DE NOTRE DAME (G) dim 1:15 A TIME TO KILL (13+) 6:45-9:45 dim 3:20-6:45-9:45 BOGUS (G) 7:30-9:55 dim 1:45-4:15-7:30-9:55 PHENOMENON (G) 9:25 FIRST KID (G) 7:20 dim 2:00-4:30-7:20
PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O 866-6991 TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50\$ FRASER (18+) 12:30-2:45-5:05-7:20-9:40 STRIPTEASE (13+) 12:10-2:35-4:55-7:30-9:50 THE FRIGHTENERS (13+) 12:40-3:00-5:20-7:40-10:00 MISSION IMPOSSIBLE (G) 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 NUTTY PROFESSOR (G) 12:20-2:25-5:00-7:10-9:10 TWISTER (G) 1:40-4:20-6:50-9:30	LAVAL 250, ave. Dorval 631-8586 ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$ MAXIMUM RISK (13+) 7:10-9:25 dim 1:30-7:10-9:25 LAST MAN STANDING (SAC) 7:30-9:55 dim 1:20-7:30-9:55 FEELING MINNESOTA (13+) 9:45 BULLYPROOF (13+) 7:20 dim 1:40-7:20 FLY AWAY HOME (G) 7:00-9:35 dim 1:15-7:00-9:35
DORVAL 250, ave. Dorval 631-8586 ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$ MAXIMUM RISK (13+) 7:10-9:25 dim 1:30-7:10-9:25 LAST MAN STANDING (SAC) 7:30-9:55 dim 1:20-7:30-9:55 FEELING MINNESOTA (13+) 9:45 BULLYPROOF (13+) 7:20 dim 1:40-7:20 FLY AWAY HOME (G) 7:00-9:35 dim 1:15-7:00-9:35	CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463 JACK (V.F.) (G) 7:10-9:30 dim 2:00-4:25-7:10-9:30 PINOCCHIO V.F. (G) dim 2:30-4:20 A TIME TO KILL (13+) 7:05-9:55 PUDDING CHOMEUR (13+) 7:40-9:45 dim 2:10-4:50-7:40-9:45 LE CLUB DES EX (G) 7:35-10:05 dim 1:50-3:55-7:35-10:05 RICH MAN'S WIFE (13+) 7:30-9:35 dim 1:30-3:50-7:30-9:35 HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 2:15 TIN CUP (G) 7:15-10:00 dim 4:30-7:15-10:00 BOGUS (G) 7:20-9:55 dim 1:35-4:05-7:20-9:50 MINNESOTA BLUES (13+) 9:45 FIRST KID (G) 6:55 dim 1:40-3:45-6:55 JACK (G) 7:45-10:05 dim 2:15-4:35-7:45-10:05 FIRST WIVES CLUB (G) 7:00-9:25 dim 1:20-4:00-7:00-9:25
GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129 TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50\$ MISSION IMPOSSIBLE (G) 7:15-9:20 dim 1:50-7:15-9:20 THE FRIGHTENERS (13+) 7:00-9:10 dim 1:40-7:00-9:10 KINGPIN (G) 7:15-9:20 dim 1:50-7:15-9:20	VERSAILLES Place Versailles 353-7880 LE CLUB DES EX (G) mar,mer,jeu 7:00-9:25 dim 2:00-7:00-9:25 FIRST WIVES CLUB (G) mar,mer,jeu 7:20-9:35 dim 2:35-7:20-9:35 PUDDING CHOMEUR (13+) mar,mer,jeu 7:10-9:20 dim 2:10-7:10-9:20 MAXIMUM RISK (13+) mar,mer,jeu 7:30-9:45 dim 2:45-7:30-9:45 JACK (V.F.) (G) mar,mer,jeu 7:05-9:30 dim 2:20-7:05-9:30 MINNESOTA BLUES (13+) dim,mar,mer,jeu 7:35-9:50 PINOCCHIO V.F. (G) dim 3:00

Le cinéma PARISIEN étant fermé temporairement en raison d'un conflit syndical, veuillez prendre note qu'il y a maintenant des films en français au cinéma LOEWS et CENTRE EATON.

LOEWS • CONTE D'ÉTÉ • LES CAPRICES D'UN FLEUVE

CENTRE EATON • PUDDING CHOMEUR • LE CLUB DES EX • EMMA

MATINEES TOUS LES JOURS A 4.99\$
toutes représentations avant 14h00
Pour informations, appelez 849-7122 de 11h00 à 22h00

DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1996

CENTRE-VILLE... SUITE

ATWATER PV
1382, rue St-Denis 784-2115
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) (G) 1:00-3:10-5:20-7:30-9:45
Laissez-passer refusés

BERRI PV
1382, rue St-Denis 784-2115
BOUCHEVERIE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
Laissez-passer refusés

BOGUS (v.o. anglaise) (G)
1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
Laissez-passer refusés

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
MERCENNAIRE (L) (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RISQUE MAXIMUM (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
C'EST ELLE (v. française) (G) 1:30-3:35-5:35-7:40-9:45
RICH MAN'S WIFE (13+) (v.o. anglaise) (G) 1:45-4:30-7:20-9:25

BOUCHEVERIE PV
Autour 70, rue St-Denis 449-6104
BEAUMARCHAIS (v.o. anglaise) (G) 1:30-3:35-5:35-7

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



RUSSIE

Décision « globale »

■ Tatiana Diatchenko, la fille de Boris Eltsine, a indiqué dans une interview télévisée que la décision d'opérer le président russe était déjà prise « globalement ». Le président, 65 ans, n'admet pas l'idée de mener une « vie passive » et il est décidé à subir un multiple pontage coronarien malgré les risques élevés dus à son mauvais état général, a-t-elle affirmé. L'équipe médicale subit « une pression de sa part », a dit le cardiologue Renat Aktchourine désigné pour pratiquer l'opération. « Mais nous sommes tous fermes sur l'idée qu'il faut respecter un certain délai de préparation pour l'opération ». Le médecin a parlé d'un délai d'un mois et demi à deux mois. « Une opération prématurée, dans la situation actuelle, augmenterait les risques », a-t-il ajouté.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Débats présidentiels

■ Le président démocrate Bill Clinton et son rival républicain à la Maison-Blanche, Bob Dole, s'opposent dans deux débats télévisés prévus les 6 et 16 octobre prochains, en l'absence du candidat indépendant Ross Perot, a annoncé un porte-parole républicain. La négociation, qui achoppait sur le nombre, la date et la durée des débats, « sont bouclées », a indiqué Gary Koops. Le premier aura lieu à Hartford (Connecticut) le 6, le second le 16 à San Diego (Californie). Ces rencontres dureront 90 minutes, selon Koops. En outre, un débat opposant les deux candidats à la vice-présidence, le démocrate Al Gore et le républicain Jack Kemp, se tiendra le 9 octobre en Floride, selon Koops. Interrogé sur son éviction des débats, le milliardaire Ross Perot, candidat indépendant à la Maison-Blanche, a dénoncé hier la « grossièreté et l'arrogance » de Bob Dole, et affirmé que les chaînes de télévision refusaient de lui vendre des espaces publicitaires qui lui permettraient de faire passer ses idées.

d'après AFP

ARMÉNIE

Scrutin présidentiel

■ Les Arméniens ont participé activement hier à la première élection présidentielle de l'Arménie post-soviétique, où ils avaient le choix entre le sortant Levon Ter-Petrosian et trois rivaux, dont un nationaliste qui pourrait créer la surprise. Un 2e tour pourrait être décrété si aucun candidat ne rassemble 50 % des suffrages exprimés plus une voix. Aucun quorum de participation n'est en revanche requis. Le vote se déroulait dans le calme, même si l'état-major de l'opposant nationaliste Vazgen Manoukian notait que « dans l'armée notamment, les électeurs n'avaient pas eu droit à l'isolement ». Un groupe d'observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) indiquait n'« avoir rien noté d'irrégulier », et soulignait que le vote se déroulait « beaucoup plus calmement » que lors des législatives de l'année dernière.

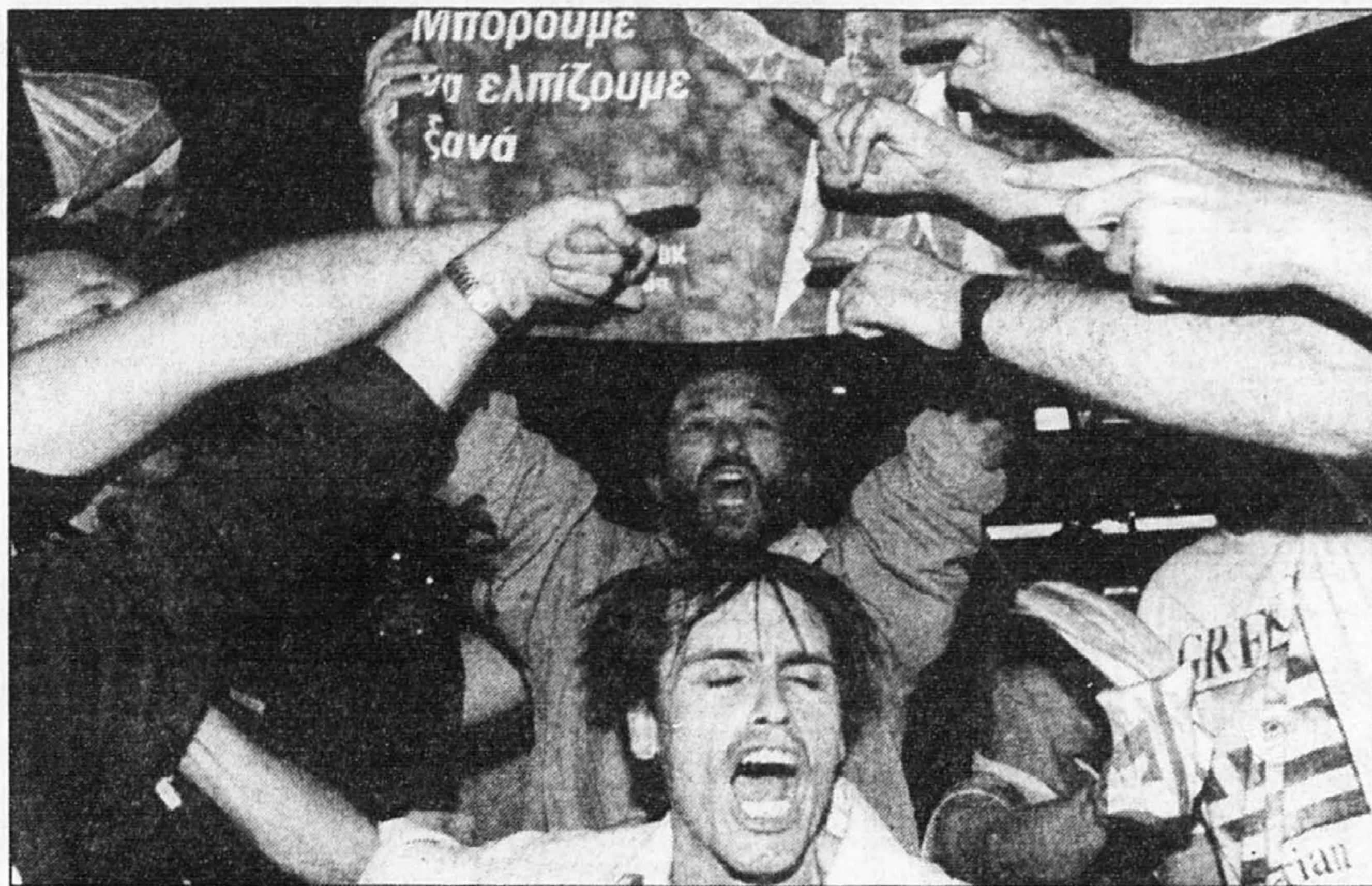
d'après AFP

NATIONS-UNIES

Assemblée générale

■ Le débat annuel qui s'ouvre aujourd'hui à l'Assemblée générale de l'ONU devrait être dominé par le désarmement nucléaire et le terrorisme, ainsi que par la période post-électorale en Bosnie et les incertitudes au Moyen-Orient. La succession du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, dont Washington exige le départ, ainsi que l'avenir et le rôle de l'organisation qui compte 185 États membres, seront en toile de fond des discussions ministérielles de la semaine. Comme chaque année, le forum de New York favorisera des dizaines d'entretiens bilatéraux. L'ordre du jour comprend 159 points, et le président américain Bill Clinton sera le premier, demain, à apposer sa signature au bas du traité CTBT visant à interdire les essais nucléaires.

d'après AFP



Des partisans du premier ministre célèbrent leur victoire.

Les socialistes grecs reportés au pouvoir

d'après AFP
ATHÈNES

Le Parti socialiste grec au pouvoir, PASOK, était en tête la nuit dernière aux élections législatives avec 41,8 % des voix devant la Nouvelle démocratie (ND, droite) qui obtenait 38,6 % après le dépouillement de plus du tiers des bureaux de vote, selon le ministère de l'Intérieur.

Le Parti communiste (KKE) obtient 5,2 % des suffrages exprimés, suivi de la Coalition de gauche autogestionnaire (SYN) avec 4,9 %, et du Mouvement populaire démocratique (DIKKI, populiste) avec 4,2 %. Le parti nationaliste Printemps politique (Pola) rassemblait 2,8 % des voix.

Les projections en sièges au Parlement donnaient selon ces résultats partiels 161 députés au PASOK (sur un total de 300), 111 à la ND, 10 au KKE, 10 au SYN et 8 au DIKKI.

Les partisans socialistes ont envahi dès le début de soirée les rues d'Athènes pour fêter la victoire de leur parti dans un concert de klaxons et en déployant des centaines de drapeaux frappés du soleil vert socialiste.

Sans même attendre les résultats officiels ou l'intervention de leur dirigeant, le premier ministre Costas Simitis, des milliers de Grecs, dont beaucoup de jeunes, ont défilé sur le siège du parti dans le centre d'Athènes avant de se répandre sur les grandes places de la capitale.

La fête improvisée, avec pétards et feux de bengale, a aussi gagné les autres grandes villes du pays, notamment Salonique, la métropole du nord de la Grèce.

Cette liesse contrastait avec la morosité qui a prévalu durant toute la période pré-électorale qualifiée par les chroniqueurs locaux de « campagne du canapé »



Costas Simitis, le vainqueur.

PHOTO AP

Simitis, le vainqueur, est depuis toujours l'avocat d'une « nouvelle Grèce » à son image : plus européenne, plus moderne, mais aussi plus austère.

Petit homme de 60 ans, dont le sourire énigmatique et le visage impassible désorientent parfois les Grecs, il veut faire entrer son pays « dans une nouvelle époque », son slogan favori, faite d'un alignement de l'économie sur Maastricht et d'un recentrage politique du PASOK.

Pour lui, la victoire à ces élections, anticipées d'un an à son initiative, boucle une année politique exceptionnelle et lui donne l'onction populaire qui lui manquait encore : limogé du gouvernement en 1995 par Andréas Papandréou, il s'est posé en successeur du vieux dirigeant, décédé le 23 juin dernier.

pour avoir quitté la rue et les places publiques au profit des écrans de télévision.

Les partisans du PASOK pouvaient poursuivre les célébrations jusqu'à l'aube dans les innombrables bars et boîtes de nuit des grandes villes puisque, pour la première fois depuis plus de 50 ans, la consommation d'alcool en public a été autorisée par le gouvernement.

La fête a repris de plus belle quand Costas Simitis, a proclamé, dans une intervention télévisée, la victoire du PASOK, en déclarant que « le verdict populaire a adressé un message très clair : les Grecs veulent prendre une nouvelle direction ».

Peu après, le chef de l'opposition conservatrice Miltiade Evert a reconnu à la télévision sa défaite face au PASOK, et annoncé sa démission de la présidence de la Nouvelle démocratie.

Il a félicité Simitis, et affirmé que la ND « continuerait à aider le PASOK à résoudre les grands problèmes du pays ».

Agé de 57 ans, Evert accéda à la tête de la ND après la défaite des conservateurs aux législatives d'octobre 1993 et la démission de Constantin Mitsotakis.

REPÈRES/Nicaragua

Remontée sandiniste

ÉDOUARD PONS
de l'AFP, MANAGUA

L'avance dans les sondages du candidat à la présidence de l'Alliance libérale, Arnoldo Aleman, est menacée à quatre semaines des élections nicaraguayennes par les progrès du dirigeant du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), l'ex-président Daniel Ortega.

Jusqu'à présent très sûr de sa victoire dès le premier tour du scrutin, le 20 octobre prochain, Aleman, que les sondages créditent de 41 % des intentions de vote, a admis vendredi la possibilité d'un second tour et appelé les « démocrates » à serrer les rangs devant le « risque d'un retour au pouvoir des sandinistes ».

Depuis juin dernier, la campagne de Ortega en faveur d'un « gouvernement pour tous » a porté ses fruits et le leader sandiniste est

passé dans les sondages de 26 à 35 %. Président d'un régime révolutionnaire de 1979 à 1990, le « commandant » Ortega a multiplié les gestes de « réconciliation nationale », allant jusqu'à garantir trois ministères, dont celui de l'Intérieur, aux ex-« contras » qui combattirent son régime les armes à la main avec l'appui des États-Unis.

L'ex-guérillero a également annoncé qu'il consulterait l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando, sur la nomination du ministre de l'Éducation, tandis que l'hymne du FSLN qui qualifiait les États-Unis « d'ennemis de l'humanité » a été remplacé par l'hymne à la joie de Beethoven.

« Ce qui est révolutionnaire aujourd'hui, c'est de créer les conditions pour pouvoir reconstruire le pays », a expliqué Ortega dans une interview, ce qui suppose un « gouvernement national », qui garantirait la stabilité, l'établissement d'une économie mixte et l'ouverture au capital étranger pour créer des emplois.

Le dirigeant sandiniste a admis qu'en cas de victoire il « n'aura pas d'autre solution » que d'accepter les règles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour s'intégrer à « une économie internationale qui ne fonctionne pas de la façon la plus démocratique ».

Les meetings multitudinaires d'antan — poings levés et marée de drapeaux sandinistes rouge et noir — ont fait place à des tournées dans les quartiers populaires qu'Ortega traverse sous les cris de « Danicé ! Daniel ! » de milliers de partisans.

Aleman n'a de cesse quant à lui de rappeler la corruption qui régnait selon lui sous la présidence de son adversaire, le service militaire obligatoire, les queues devant les magasins et « l'invasion de milliers de Cubains, de Polonais et de Tchèques » en affirmant que les sandinistes forment le même « groupe fanatique » qu'avant.

Le candidat libéral parcourt les

La tension monte entre l'Égypte et Israël

d'après AFP
LE CAIRE

La tension entre l'Égypte et Israël a pris un tour personnel jamais atteint depuis la paix entre les deux pays en 1979, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu étant présenté au Caire comme un dérangé mental.

« Le fait que Netanyahu ait des angoisses cliniques sur les questions de sécurité et qu'il dise qu'elles ne peuvent être résolues à la table de négociations, nécessite l'intervention d'un psychiatre », a déclaré hier Adel al-Safti, sous-secrétaire au ministère des Affaires étrangères.

Le quotidien gouvernemental *Al Goumhouriya* avait proposé la semaine dernière « que soient coupés le nez, l'oreille et même la langue » du premier ministre israélien à la suite d'une critique qu'il avait adressée au Caire.

Netanyahu a déclenché la colère du Caire en estimant que la menace du président Hosni Moubarak d'annuler le Sommet économique régional prévu en novembre équivalait à « se couper le nez ».

Le ministre des Affaires étrangères Amr Moussa a averti Netanyahu de ne pas « fourrer son nez dans les affaires de l'Égypte ».

Pour sa part, le rédacteur en chef du quotidien gouvernemental *Al-Akhar*, Galal Dueidar, a estimé que les pratiques de Netanyahu démontraient qu'il n'était « pas un homme normal qui veut la paix, mais un extrémiste dérangé qui vit dans ses illusions et qui a une tendance destructrice ».

Lors d'une rencontre la semaine dernière avec l'envoyé américain Dennis Ross, Netanyahu a accusé l'Égypte de « dépasser les bornes » envers Israël. Le *Jerusalem Post* a rapporté que durant 60 des 90 minutes de l'entretien, Netanyahu s'était plaint de l'Égypte.

« Le vrai problème vient du programme politique de Netanyahu », a indiqué Imad Gad, du Centre politique et stratégique d'*Al-Ahram*.

« Depuis son élection (en mai), il n'a pas cessé de faire des déclarations extrémistes, refusant d'appliquer les accords conclus par l'ancien gouvernement, de poursuivre le processus de paix et de reconnaître le principe de l'échange de la terre contre la paix », a-t-il dit.

Gad a dit craindre que la situation « échappe à tout contrôle » si Netanyahu n'adopte pas une « approche pragmatique » vis-à-vis du processus de paix et si les États-Unis ne réussissent pas à le convaincre que sa politique provoque « une situation explosive ».

Hosni Moubarak a accusé hier Netanyahu de « chercher à créer un problème » en s'en prenant aux manœuvres égyptiennes « Badr-96 » achevées vendredi. « Après 17 années de paix, l'Égypte évoque des préparatifs de guerre. Cela ne reflète pas des liens pacifiques », avait déclaré Netanyahu.

quartiers et les marchés en distribuant casquettes et T-shirts, embrasse les ménagères, tandis qu'une cinquantaine de partisans autour de lui scandent « Le changement arrive, Arnoldo président ».

Ni Ortega ni Aleman ne suscitent cependant de véritable enthousiasme de la part d'une population frappée par le chômage ou le sous-emploi, qui atteignent 53 %, et dont 70 % vit en dessous du seuil de la pauvreté.

Devant le progrès d'Ortega, les patrons sont en train de différer les investissements et les projets, selon le président de la Chambre de commerce, Martin Barcenas, pour qui les sandinistes sont « exactement les mêmes qu'avant ».

Vingt et un autres candidats à la présidence, dont aucun ne dépasse 2,5 % des intentions de vote, se disputeront les suffrages de 2,2 millions d'électeurs, qui devront également élire les députés au scrutin proportionnel et les conseillers municipaux.